

MÉMOIRES D'UN PRÊTRE RUSSE
OU
LA RUSSIE RELIGIEUSE

par

M. IVAN GOLOVINE

Entfernt vom Vaterland, von allen Lieben,
in Nacht und Nebel roh hinausgetrieben,
ist nur die Leier freundlich mir geblieben :
und in die Saiten griff ich dreist und dreister
und sang zu kräftig für beschränkte Geister,
und zu beschränkt für die erhabenen Meister.

K. Beck

PARIS

CHEZ CHARLES REINWALD
ROE DES SAINTS-PÈRES, 10
LEIPZIG, CHARLES TWIETMEYER

1849

AVIS

L'organisation intérieure de l'Église et la condition du clergé russe ont dû échapper aux auteurs qui, jusqu'à ce jour, ont écrit sur la Russie. Les membres du clergé sont seuls à même de connaître à fond ces mystères C'est donc une bonne fortune pour tous qu'un prêtre; qu'un moine russe ait consenti à livrer à la publicité ses mémoires, écrits dans un esprit de haute impartialité et dictés par le seul amour de la vérité et du bien commun.

La responsabilité des idées religieuses énoncées dans ce livre ne m'appartient pas. Les plus avancées sont celles d'un disciple des philosophes du XVIII^e siècle, d'un témoin de la révolution de 1789. Nous avons cru devoir n'y rien changer. S'il y a de la légèreté à tout nier, il y a de la faiblesse à tout croire sans examen.

La religion est une affaire de sentiment et, à côté du culte qu'on rend à des despotes, comment ne pas respecter la divinisation de la vertu crucifiée ? Aussi ceux qui nient la nature divine du Christ, n'ôtent rien à sa grandeur. Puissent-ils au moins faciliter la pratique de ses dogmes et leur introduction dans la vie réelle !

On croit à tort que le siècle précédent a usé tout doute en matière de foi, et que celui où nous vivons est éminemment religieux. Strauss et Salvador sont venus après Holbach et Voltaire, et dans cette réaction religieuse qu'on signale de nos jours, il y a autant d'hypocrisie, d'amour du changement, que de sentiment véritable et de profonde conviction. Mais si l'esprit voltairien a fait son temps en France, il n'a que peu pénétré en Russie. La croyance des classes les plus nombreuses de cet empire est restée intacte, et leur piété est un effet de leur douceur autant que de l'enfance de leurs idées.

CHAPITRE PREMIER.

MA NAISSANCE. – MES PARENTS. – MON ENTRÉE AU SÉMINAIRE. – ÉTAT DES ÉTUDES ET ENTRETIEN DE CE COLLÈGE. – TENTATIVE INFRUCTUEUSE POUR ÉCHAPPER À L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

Je suis né le 18/31 août 1782 à Porkhow, gouvernement de Pskow, dans la caste des prêtres; car c'est bien là une caste qui, si elle n'a pas l'importance de la caste équivalente de l'ancienne Inde, en a toute l'immobilité : on en sort plus difficilement qu'on n'y entre. ¹ Mon père était prêtre et ma mère prêtresse (*popadia*); c'est le nom qu'on donne chez nous aux femmes des prêtres, quoiqu'elles ne participent en rien à leur caractère sacré. Je fus donc voué dès le berceau au service des saints autels, le fils du prêtre devant suivre la carrière de son père. Telle est la règle, et la dispense n'est qu'une exception qu'on n'obtenait presque jamais de mon temps. Cette destination peut être un bienfait pour ceux qui, indécis sur le choix d'une carrière, flottent entre les différentes professions sans s'arrêter à une seule, mais c'est certainement un mal pour ceux qui ne sentent pas de vocation pour cet état, d'ailleurs fort peu attrayant.

Jusqu'à l'âge de neuf ans, je restai auprès de mes parents, oisif mais heureux, autant que l'insouciance peut s'appeler bonheur. Mon père était un homme de l'ancienne roche, dans toute la bonne acception de ce mot. Fort de corps et d'âme, pur dans ses moeurs et libre par ses instincts, il acceptait de confiance toutes les maximes de religion, mais il apportait un coup d'oeil très juste dans le jugement des choses de ce monde. Il était moins bien avec ses supérieurs qu'avec ses égaux; en mauvaise odeur auprès des moines, il comptait plus d'un ami dévoué parmi les prêtres. Ses procédés avec moi m'avaient fait contracter pour lui un amour vraiment filial. Il me témoignait de la confiance en toute chose, et me traitait avec une intimité qui me disposait envers lui à une entière franchise. Pour m'en montrer digne je m'appliquais à être raisonnable avant l'âge.

Je me suis rappelé bien souvent dans ma vie un conseil qu'il aimait à répéter et que je me serais bien trouvé de suivre plus rigoureusement que je ne l'ai fait. «Mon enfant, me disait-il, le temps où tu vivras ne ressemblera pas à celui où j'ai vécu; la franchise cesse d'être une vertu et s'appelle aujourd'hui une faiblesse condamnable, parce qu'elle fait tort à celui qui la pratique.

Pense ce que tu veux, mais ne dis que ce qui peut plaire aux autres. Grâce au ciel, je n'ai pas eu à me courber, mon âge m'a dispensé de ce rude apprentissage; j'ai vieilli en même temps que s'opérait ce changement dans les moeurs.» Mon père avait souvenance d'un temps plus libre; le sang d'un républicain ² paraissait parfois parler en lui, car les autres Russes, façonnés au joug de père en fils, n'auraient pu tenir le même langage.

J'étais moins bien partagé du côté de ma mère, au moins en ce qui concernait le caractère. Je n'en parle que parce qu'elle a eu une certaine influence sur mon sort, mais je n'oserais en dire du mal; il y a bien peu de mères qui puissent remplacer un père.

A neuf ans, on me plaça au séminaire de Pskow. A ce nom seul, le frisson me parcourt tout le corps, car ce dont j'ai eu le plus à souffrir dans cette maison, c'est le froid; la mauvaise chère, les mauvais traitements ne venaient qu'ensuite. On s'habitue à ceux-ci alors qu'ils sont communs à tous, mais on ne se fait jamais aux souffrances que cause le froid, et notre séminaire était trop pauvre pour être chauffé. – Je vois encore la modeste tourelle en bois de notre institution; j'entends parfois le son de la clochette qui nous appelait à l'étude et la voix rauque du moine inspecteur; je me rappelle les couloirs sombres où l'on nous entassait, en attendant l'ouverture des classes; mais le souvenir du froid me glace chaque fois que j'y pense. J'ai passé treize ans au séminaire, treize ans pour apprendre ce qu'un heureux hasard m'a fait oublier en moins d'une année, que de temps perdu !

Le gouvernement donnait 2000 roubles pour notre séminaire, deux mille roubles assignats, ce qui fait presque autant de francs, deux mille roubles par an pour entretenir quarante élèves à demeure, pour payer une vingtaine de professeurs et pour subvenir à tous les frais de la maison.

On aura facilement une idée du confort qui y régnait, lorsqu'on saura surtout que l'économe trouvait encore, comme de rigueur, le moyen de voler sur les sommes qui lui étaient confiées, et l'on comprendra comment il se faisait que les appartements ne fussent pas chauffés en plein hiver; les vingt et trente degrés de froid n'y trouvaient d'autre correctif que l'haleine des

¹ Tout le monde peut y être admis, mais le prêtre qui cesse de l'être et incapable de remplir un emploi quelconque pendant six ans. Loi de 1937.

² Pskow a été, comme on sait, anciennement une république.

élèves. L'hiver, les cours commençaient avant le lever du soleil. On arrivait pêle-mêle; on s'entassait jusqu'à l'ouverture des leçons dans une salle froide et sombre. Pour se réchauffer, on avait recours au pugilat et à la lutte; venait le moine inspecteur, à moitié ivre et endormi; sa voix, qui trahissait ses libations nocturnes, nous faisait rentrer dans le silence; mais non content de ce résultat, il se saisissait du premier qui lui tombait sous la main et le faisait passer entre les mains du gardien qui lui administrait les verges. Le plus souvent la peine tombait sur un innocent, qui, se tenant à l'écart des jeux de ses camarades, se trouvait le plus à la portée du moine. J'eus plus d'une fois ma part de cette justice distributive et connus ainsi bien benne l'effet de l'arbitraire. J'avoue que cet apprentissage fut fort peu de mon goût.

Il y avait des élèves internes et des externes. Le nombre de ces derniers était de beaucoup le plus considérable et ils étaient entretenus aux frais de leurs parents qui payaient trois roubles (assignats) par mois pour leur instruction. C'étaient les plus riches, et je fus du nombre; les autres donnaient moins; encore payaient-ils en nature, de sorte que je ne crois pas me tromper en portant le terme moyen de cette rétribution à deux roubles et demi. Les externes se logeaient à leurs frais et se pourvoyaient de provisions chez leurs parents; Les internes s'appelaient *boursaks*; ils étaient logés et nourris dans l'institution. Il fallait être orphelin pour en faire partie. J'obtins cette faveur à la mort de mon père, qui eut lieu dans ma quatorzième année. Je ne dirai pas comment nous étions nourris; on s'en fera facilement une idée. On nous donnait bien de la viande, mais quelle viande, grand Dieu ! Aussi notre faim était-elle plus souvent assouvie par les mauvais traitements et le défaut de mouvement que par la nourriture. Quant au vêtement, il était trop curieux pour que je n'entre pas dans quelques détails à ce sujet. Chaque *boursak* recevait une redingote et un *touloup*³ pour trois ans, un tapis en feutre qui lui servait de lit, pour tout le temps de son séjour au séminaire. L'administration allouait 45 copeks⁴ pour un bonnet, 130 roubles assignats pour les bottes et autant pour le linge, tous les trois ans, ce qui fait 42 roubles par an, pour chacun de ces articles.

Il y avait six classes. La première s'appelait *informatrice*; on y enseignait à lire, à écrire et à compter. La durée du séjour dans cette classe n'était pas fixe et dépendait des progrès de l'élève. Comme les parents étaient, pour la plupart, des prêtres de village, et qu'ils payaient en denrées la pension de leurs enfants, on finit par trouver ce système trop incommode et l'on institua dans l'intérieur même des provinces, des écoles préparatoires, qui prirent le nom de *gymnases cléricales*. On y enseignait les éléments de la grammaire et de l'arithmétique et les élèves qui en sortaient, entraient au séminaire droit en rhétorique.

La seconde classe était celle des *grammairiens*.

On y restait un an et on y apprenait le latin.

La troisième était la classe de *syntaxe* et prenait également une année.

La quatrième s'appelait classe de *rhétorique*. On y enseignait l'allemand, le français, le grec et la poésie ou la versification. Il fallait y passer deux ans.

Venait ensuite la classe de *théologie*, qui demandait quatre ans d'études, mais depuis on s'est réduit à moins.

La classe supérieure était celle de *philosophie*, où il fallait passer deux ans. On y professait la physique, la logique, la métaphysique, la philosophie morale, d'après Winckler et Baumeisier, qui ont écrit en latin et qu'on traduisait et commentait dans les cours.

Le programme, comme on le voit, était magnifique, mais on aurait bien tort d'en conclure que nos études étaient aussi sérieuses que cette énumération est brillante. J'ai été constamment un des premiers élèves du séminaire, et j'avoue pourtant que le peu que je sais, je l'ai appris hors de l'école, le latin seul excepté. Je fus, à mon tour, maître d'allemand, pendant un certain temps, dans la même institution, et je n'ai jamais su un mot d'allemand. Tous nos maîtres étaient des moines, et l'ignorance des moines russes est chose avérée pour tous ceux qui les ont tant soit peu connus de près. Je ne me ferai pas juge de la science des anciens moines; mais quant à la réputation que se sont acquise quelques contemporains, lors même qu'elle ne serait pas usurpée, la plus grande partie doit en revenir à leurs capacités, à leur esprit naturel et non pas à leur savoir. En tout cas, je ne balance pas à affirmer qu'ils ont formé la très grande exception, et les rayons de leurs lumières n'ont pas rejailli jusqu'à nous. Chez nos maîtres, le courage tenait lieu de savoir; et, s'il y a plus de mérite à enseigner ce qu'on ne sait pas que ce qu'on sait, ils possédaient ce mérite à un haut degré. Le moine qui témoignait le désir d'être professeur le devenait, s'il jouissait

³ Pelisse de peaux de mouton.

⁴ Cinquante centimes environ.

d'un peu de faveur, sans aucun examen préalable. Comme nos maîtres suivaient dans les livres d'étude, pendant que les élèves récitaient leurs leçons, ils étaient sûrs de leur fait et finissaient à la longue par apprendre quelque chose.

Depuis on a érigé à Saint-Pétersbourg, à Moscou et à Kiev des *académies ecclésiastiques* destinées à fournir des professeurs aux séminaires. Je ne sais si cette institution a amélioré l'enseignement, mais à en juger par quelques élèves de ces hautes écoles que j'ai eu l'occasion de connaître, je dois croire que les choses ne sont guère changées à cet égard. Nos professeurs recevaient 160 roubles d'appointements par an ! Cela pouvait être un bon intérêt des frais qu'avait occasionnés leur instruction, mais c'était une expression plus juste encore de leur mérite. Le maître de philosophie morale était parfaitement étranger aux sciences naturelles, celui de physique n'avait pas un seul instrument à son service, et la théologie, professée d'après Sylvestre, un moine obscur d'une ville peu renommée pour sa science, se bornait aux principes ordinairement contenus dans les bons catéchismes. Notre bibliothèque était composée de livres absolument nuls, comme tous ceux qui, jusqu'à ce jour, ont été publiés en russe, et de mon temps c'était nécessairement pis encore. S'il est vrai que la lecture ouvre l'esprit, le nôtre restait fermé et n'en était que mieux disposé d'ailleurs à donner accès aux superstitions. La foi se passe de savoir et nous n'étions pas à même sur ce point de contrarier les vues de nos supérieurs, mais en cela ils n'avaient aucun mérite, ils ne nous dérobaient point la science qu'ils ne possédaient pas.

Chaque séminaire se trouve annexé à un monastère, et le lecteur verra plus tard ce que sont les monastères et les moines russes. ⁵ Le nôtre avait pour directeur l'*archimandrite* ⁶ qui intervenait rarement. Tous les ans, en été, nous avons six semaines de vacances que nous allions passer chez nos parents ou bien chez les parents de nos amis.

Les meilleurs élèves, dans chaque classe, remplissaient l'office d'*auditeurs*. Ils faisaient répéter leurs camarades et exprimaient leur jugement par les mots : *optime, bene, male, nihil*. Celui qui réclamait contre une mauvaise note devait fournir la preuve du tort qu'on lui avait fait; il récitait sa leçon devant le maître, mais s'il échouait dans cette épreuve, on le fouettait séance tenante. C'était le premier élève ou le meilleur de tous qui était chargé de ce soin et il se tenait à cet effet à la suite des autres. Le gardien ne donnait les verges qu'aux élèves des classes inférieures. – Le *senior* ou le plus ancien de chaque classe avait le soin des vêtements de ses camarades, en tant que c'était lui qui signalait les renouvellements à faire.

Les élèves les plus distingués du séminaire obtenaient à leur sortie les meilleures places de prêtres; on pouvait retenir une place vacante, si l'on en était reconnu digne. Ceux qui avaient achevé le cours complet devenaient prêtres d'emblée, mais arrivé là, comme je n'avais pas encore l'âge requis pour la prêtrise, c'est-à-dire vingt-trois ans, je fus chargé de professer l'allemand, ce dont je m'acquittai avec plus de satisfaction pour mes supérieurs que pour moi-même.

Comme je l'ai dit, j'avais peu de dispositions pour l'état ecclésiastique, et mon séjour au séminaire était peu propre à guérir mes préventions. Le clergé séculier est en Russie sous la dépendance du clergé régulier qui exerce son pouvoir d'une manière humiliante. S'il est vrai que l'Église soit chez nous une république, les principes de la liberté et du respect de l'humanité y sont généralement méconnus. Tous les honneurs et tous les bénéfices sont pour les moines, et, si le bonheur terrestre nous est ainsi ravi, la béatitude céleste est aussi plus particulièrement réservée au clergé monastique. Le dégoût que j'éprouvais pour mon état ne m'était pas personnel, avec un peu de franchise il n'est pas de prêtre qui ne fit les mêmes aveux. Aucun n'embrasse cette carrière par vocation, tous y sont contraints par la force des circonstances, ils la prennent par obligation et la suivent par nécessité; n'ayant pas de choix, il ne peut y avoir de leur part prédilection. On ne cherche à leur inspirer, à défaut de vocation, ni le fanatisme ni la haine du monde, et leur position est trop précaire pour éteindre en eux l'envie ou la convoitise.

Des événements qui venaient de se passer presque sous mes yeux ne pouvaient que fortifier mes répugnances. Dans le district de Kholm,⁷ un prêtre avait été consulté par les paysans sur la question de savoir s'ils étaient en droit de porter plainte à l'autorité contre leurs maîtres. C'était à l'avènement de Paul I, et à chaque nouveau règne, on répand en Russie le bruit de l'affranchissement des serfs. Le pape écrit à Saint-Pétersbourg à un fonctionnaire qu'il

⁵ Il y a des monastères sans séminaire, mais il n'y a pas de séminaire sans monastère.

⁶ Supérieur d'un monastère de seconde classe.

⁷ Ville du gouvernement de Pskow.

connaissait et qui par sa position était à même de le renseigner. Il en reçoit pour réponse que les serfs mécontents qui se plaignent sont sévèrement punis : on leur rase la moitié de la tête et de la barbe et on les renvoie dans leurs foyers comme mutins et calomniateurs indignes de foi. Le prêtre montre cette lettre aux paysans et pour l'avoir montrée, il est envoyé lui-même en Sibérie.

Un autre emploie une partie des revenus de sa paroisse à une réparation indispensable à son église même. On le met en jugement et il est condamné à être transféré dans une paroisse éloignée et presque déserte. Sûr de son innocence, il n'avait pas compris cette sentence; il prie le secrétaire de la lui communiquer encore une fois, et lorsqu'il l'a parcourue de ses propres yeux, il tombe pour ne plus se relever !

Je me sentais du goût et une certaine aptitude pour l'étude; j'aurais assez aimé à être professeur sans froc. C'est une ambition assez commune parmi les élèves; ne connaissant au monde que leur école, subissant toujours la même autorité, l'idée de l'exercer à leur tour leur vient naturellement, et moi j'avais une raison de plus pour contracter cette pensée : le désir d'échapper à mon état.

Je fis quelques démarches, je trouvai même des personnes qui voulurent bien s'y intéresser, ce qui ne manqua pas de transpirer, de parvenir jusqu'à la connaissance de ma mère et de l'archimandrite. Ma mère jeta les hauts cris : elle vénérât l'état de mon père et n'avait apprécié aucun des inconvénients qui y étaient attachés. Elle était superstitieuse, et si elle n'était pas bien sûre que l'état du prêtre menât au paradis, elle était persuadée qu'y renoncer c'était aller droit en enfer. Je ne sais si ce fut elle qui avertit l'archimandrite de mes projets, mais il est certain que *Sa Haute-Révérence*⁸ me fit dire que si je persistais dans mes intentions, avant que je n'eusse obtenu une décision des autorités séculières, elle me présenterait comme mauvais sujet et me ferait faire soldat. Je savais que S. H. R. pouvait ce dont elle me menaçait et que toute résistance serait non seulement vaine, mais même dangereuse; je me résignai et repris le joug.

⁸ Titre obligé de l'archimandrite.

CHAPITRE DEUXIÈME

MON MARIAGE, MA NOMINATION

DISPOSITIONS DE LA LOI GRECQUE SUR LE MARIAGE DES PRÊTRES. – LEURS AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS. – MA VISITE À M. STRESCHNEFF. – MON VOYAGE À SAINT-PÉTERSBOURG. – ORDINATION.

La loi grecque veut que le prêtre se marie; on ne peut pas être prêtre, en Russie, sans être marié. Tout candidat à la prêtrise doit donc se pourvoir d'une femme. C'est un moyen de venir en aide à la vertu chancelante, de la prémunir contre les tentations de ce monde. Comme toute chose, cette disposition a un bon et un mauvais côté; mais je ne balance pas à affirmer que les avantages l'emportent sur les inconvénients. Si le prêtre célibataire ne devient pas un séducteur de femmes, un Faublas en soutane, s'il échappe à la débauche, s'il triomphe de la chair, il tue son corps et cesse pour ainsi dire d'appartenir à l'humanité, car l'âme ne vit pas sur cette terre sans le corps. Il voit le monde d'un œil faux; ridicule quand il rougit à la moindre confiance qu'on lui fait, ridicule quand il fulmine la colère contre des écarts trop naturels, ou lorsqu'il conseille en dépit des usages reçus. De deux choses l'une : ou il n'inspire pas assez de confiance en sa moralité, ou il n'exerce pas assez d'autorité sur ses ouailles. Il fait donc bien de se marier, mais, dans la situation actuelle du clergé russe, la famille est un fardeau pour les prêtres : les fils parviennent à se caser, tant bien que mal, mais les filles risquent souvent de mal tourner. Si le célibat est un état plus parfait, lorsqu'il s'allie à la vertu, le mariage est un port assuré contre les tempêtes de la passion, mais c'est une source de besoins, de tentations d'une autre nature. Obligé de pourvoir à l'entretien d'une famille, le prêtre s'attache trop aux intérêts matériels, au soin de sa fortune; il prie pour l'argent plus que pour Dieu. D'ailleurs l'obligation de se marier jeune, résultant de la règle qui veut que le mariage précède l'ordination, détruit souvent tous les bons effets de cette loi. Le moindre inconvénient de cette disposition est pour le prêtre de devenir veuf de bonne heure et de retomber ainsi dans le célibat, car il lui est défendu de se remarier, suivant le mot de saint Paul qui dit que le prêtre ne doit être le mari que d'une seule femme. On ne peut s'empêcher de rire de l'étrange interprétation que notre loi a faite des paroles de l'apôtre. Saint Paul prêchait parmi les païens adonnés à la polygamie, et c'est pour la combattre qu'il a prescrit au prêtre de n'avoir qu'une seule femme à la fois. Les Grecs ont étendu à toute la vie ce qui ne s'applique qu'à un seul temps.

J'ai entendu dire qu'il vient d'être pris une disposition à Saint-Pétersbourg qui défend aux prêtres de cette ville de choisir une épouse en dehors de l'état ecclésiastique. Nous avons de notre temps plus de latitude dans le choix d'une femme et pouvions nous adresser à la classe que nous voulions. La classe marchande était néanmoins celle qui fournissait le plus de femmes au clergé, mais elle était généralement pauvre, surtout dans les petites villes, et de dot, il n'en était guère question. Parler d'argent c'eût même été, pour un prétendant, le moyen assuré de se faire éconduire.

Comme c'est une loi de se marier, on prend ses précautions d'avance et on se pourvoit d'une fiancée même avant de sortir du séminaire. L'amour est rarement en jeu dans ces liaisons; nous n'avons ni le loisir ni le moyen de voler des cœurs ou d'enchaîner les nôtres. Le mariage étant pour nous obligatoire, nous le prenions comme un préservatif et l'amour en était exclu comme objet de luxe. La femme est, dans la vie du prêtre russe, un aide, une bonne, une cuisinière, presque jamais une maîtresse.

Cependant malgré tout ce qui, dans notre situation, rendait l'amour difficile, il y avait parmi nous des têtes romanesques et par conséquent des événements bizarres. Un de mes confrères avait des relations avec la fille d'un pape riche qui ne voulut pas la lui donner, uniquement parce que le jeune homme était pauvre; au lieu de céder à la nécessité, car nécessité il y avait, le père porta plainte à l'archevêque, qui, sans plus de formalité, fit soldat le pauvre soupirant. Cette rigueur indigna tout le monde, on ne voulut l'attribuer qu'à une rancune personnelle du prélat contre le séminariste, car nous verrons, par plus d'un exemple, que le pouvoir est généralement plus indulgent pour des crimes de ce genre, souvent autrement *caractérisés*.

Je fus, à mon tour, le héros d'une aventure qui se termina d'une manière plus pacifique.

Un jour que j'errais le long des murs de la ville, dans l'emplacement qui sert de promenade publique, je vis assise sur un banc une dame qui paraissait en proie à un vif chagrin. Il y a des attractions involontaires. Ma timidité ordinaire fit place à une compassion naturelle. J'abordai l'inconnue et lui demandai si elle était malade ?

– Non, me dit-elle.

– Mais affligée, sans doute, auriez-vous eu quelques contrariétés ?

Elle me répondit par un soupir.

– Des malheurs, peut-être ?

J'étais attendri, et, comme elle me l'avoua plus tard, je fus assez heureux pour inspirer de la confiance de prime abord. – «Vous étiez jeune, me dit-elle. Votre air d'ecclésiastique vous allait bien, votre ton paternel m'amusaient.»

Ce fut donc pour se distraire qu'elle continua la conversation. Elle m'apprit qu'elle était veuve et avait en effet éprouvé des malheurs, la perte d'une grande partie de sa fortune.

Quoique séminariste, j'avais un cœur, et précisément parce que je m'apprêtais à devenir prêtre, je l'avais plus expansif qu'un autre, peut-être. Je n'étais pas non plus insensible aux charmes de la beauté. Dussé-je scandaliser les croyants, j'avouerai donc que j'aimai cette dame; mais qu'on se rassure; cet amour n'eut rien qui doive choquer la pudeur la plus susceptible, au contraire ! Un amour unique est non seulement permis au prêtre, mais il est même commandé.

Je me laissai donc aller au doux espoir d'être aimé, lorsque je découvris qu'une loi nous interdisait de nous marier à une veuve. Ah ! combien j'abhorrai alors mon état, et que n'aurais-je pas donné pour rompre avec les liens qu'il me préparait. Comme je cherchais de nouveau en mon esprit les moyens d'échapper à mon sort et n'en trouvais aucun, j'appris que ma chère veuve s'était fait enlever par un propriétaire. Comme je pensai qu'on ne se laissait pas enlever sans y mettre un peu de bonne volonté, je m'en consolai et, grand bien m'en advint. Que d'autres s'élèvent contre la défense d'épouser les veuves, je n'ai mot à dire et crois qu'une veuve est un être dangereux par excellence.

D'ailleurs ma mère avait tout prévu et combiné, elle m'avait trouvé une femme, c'était la fille d'un bourgeois peu aisé de notre ville, orpheline de père. Je la pris de confiance et je m'en suis trouvé bien tout le temps qu'elle a vécu ...

On pourrait peut-être penser que la cérémonie nuptiale pour un prêtre se fait d'une manière particulière, mais comme on se marie avant d'être ordonné, tout se passe d'après les rites usités pour les laïques.

Les cours achevés, la femme trouvée, il s'agissait de se pourvoir d'une place et ce n'est pas là chose facile pour quiconque veut se ménager le nécessaire. Sans crainte d'être taxé de trop d'ambition, je puis avouer que je repoussais toutes les places qui ne présentaient pas un avenir assuré ou au moins des moyens d'existence honnêtes. Avec les paysans, il fallait être paysan soi-même, travailler aux champs et aller pieds nus; chez la plupart des propriétaires on était traité avec peu d'égards et il n'y avait pas de places d'État vacantes. Je voulais à tout prix trouver mieux, car je pensai qu'on ne peut ni se respecter soi-même ni se faire respecter par les autres en vivant à l'état de brute. Les privations, l'abstinence sont choses méritoires sans doute chez des ermites, alors qu'elles viennent de la conviction : la foi les ennoblit, mais lorsqu'elles sont forcées, elles n'ont pas le caractère moral qui inspire la vénération.

J'entendais alors parler souvent et fort avantageusement d'un riche seigneur du gouvernement de Pskow, appelé M. Streschneff, un des noms les plus célèbres de notre histoire. Je n'aimais pas les nobles, je ressentais pour eux cette répulsion toute naturelle au démocrate, mais je m'inclinai devant les illustrations, j'avais pour tout ce qui les rappelle une secrète attraction. D'ailleurs M. Streschneff avait acquis un grand renom en s'écartant de l'usage des propriétaires qui consiste à consacrer une terre toujours insuffisante à l'entretien du prêtre. Il avait assuré au sien un appointement de 1200 roubles par an. Cette place était vacante depuis un mois; tout le monde l'ambitionnait, mais l'archevêque, pour une raison ou pour une autre, n'en avait pas disposé et personne n'osait la demander. J'eus seul ce courage. J'étais bien aise de voir de près un grand seigneur et pendant que les autres cherchaient des chemins détournés pour arriver à leur but, je pris le chemin droit que je croyais aussi le meilleur et je me rendis au château de M. Streschneff.

M. Streschneff avait longtemps habité l'étranger, il avait vu la grande révolution en France et en était revenu tout empreint des nouvelles idées.

Je m'annonçai; à ma grande surprise on ne me fit pas attendre et l'on m'introduisit immédiatement. Tout dans le château était sur un pied étranger, les meubles et les domestiques; il n'y avait d'images saintes que dans la salle à manger. Le maître vint à ma rencontre tout habillé, contrairement à cette habitude russe de rester affublé d'une robe de chambre en recevant des visites *subalternes*. L'élégance de ses manières et le ton affable de sa voix me disposa tout de suite en sa faveur. Il me pria de m'asseoir, prévenance à laquelle je ne m'attendais guère et qui acheva de lui gagner mon cœur.

– En quoi puis-je vous être utile ? me demanda-t-il avec bonté.

– Je viens d'achever mes études ecclésiastiques, lui répondis-je, la cure de votre château est libre et le bien que j'ai appris de vous m'a encouragé à venir vous exprimer ouvertement que je serais heureux d'occuper cette place.

– Avez-vous sur vous quelques certificats ? J'exhibai les papiers dont je m'étais muni. M. Streschneff les déploya et les parcourut.

– En quoi ont consisté, s'il vous plaît, vos études de théologie ?

– Elles se sont bornées à l'essence de Dieu.

J'allais continuer, mais mon interlocuteur m'arrêta.

– Souffrez, me dit-il, qu'un laïque ignorant comme moi et qui désire s'instruire vous adresse quelques questions : Quelles preuves donnez-vous de l'existence de Dieu ?

– La reconnaissance d'un Etre suprême est commune à tous les peuples.

– Mais est-ce que tous les peuples ne peuvent pas se tromper ? Tous n'ont-ils pas cru pendant des siècles que la terre était immobile ? et lors même que tous, comme vous le dites fort bien, ont reconnu un pouvoir céleste, la diversité des opinions à ce sujet n'a-t-elle pas été immense et souvent exclusive, n'y a-t-il pas enfin eu des cultes pires que l'absence de tout culte ? Vous feriez donc bien de me donner une autre preuve.

– La création du monde.

– Et qui a créé Dieu ? Si vous admettez un effet sans cause, pourquoi ne pas vous arrêter plus tôt, pourquoi ne pas prendre la nature pour cause de toute chose ?

– La nature est une mère et une mère a besoin d'un père, répondis-je d'inspiration, laissant de côté tous les arguments d'école que je reconnaissais enfin impuissants, comme celui par exemple *de puissance infinie, d'intuition de lui-même*, car si Dieu exerce toujours sur lui-même ce pouvoir de se donner l'être et les perfections de son être, n'est-ce pas là une opération qui échappe à notre intelligence ?

M. Streschneff, soit qu'il s'aperçût qu'il m'embarrassait par ses questions, soit qu'il ne voulût pas pousser plus loin cet interrogatoire, me dit :

– Je vois par vos papiers qu'on vous a enseigné le français, le parlez-vous ?

– Oh ! non, monsieur, nous n'avons guère eu l'occasion de nous y exercer.

– Mais vous le lisez et le comprenez. Donnez-m'en un échantillon, je vous prie. Je vois si peu de monde à mon château que j'aimerais bien à trouver dans le prêtre, attaché à mon domaine, quelqu'un qui pût s'entretenir avec moi. Il me tendit un livre français que je me mis à lire à haute voix tout en rougissant de mon accent que je me doutais bien ne pas être le vrai.

A peine eus-je lu une demi page, que M. Streschneff me retira le livre, paraissant satisfait, il me dit :

– J'ai chez moi une bibliothèque assez nombreuse, elle sera à votre disposition, vous consoliderez vos connaissances et je serai charmé de causer avec vous, nous nous compléterons l'un l'autre. Je ne demande pas mieux que de me laisser convertir, mais je crois que le mal ne sera pas bien grand, si vous, à votre tour, vous relâchez un peu de vos rigueurs théologiques. En tout cas, je vous sais gré de la confiance que vous avez placée en moi, mais que faut-il faire pour donner suite à votre projet ?

– Il faudrait, je crois, monsieur, écrire à Mgr l'archevêque pour lui faire connaître votre choix.

– Je vous avouerai que je suis bien paresseux pour écrire. Voulez-vous m'épargner cette peine et rédiger la lettre vous-même, elle n'en sera que mieux. Pour ne pas perdre de temps, nous allons nous mettre à l'œuvre.

M. Streschneff se fit apporter du papier. J'étais ravi quoique les idées de mon futur bienfaiteur m'effarouchassent un peu; j'avais l'espoir de le faire rentrer dans la voie de la vraie religion, j'y voyais un saint devoir, un service à rendre à lui, à l'église ! ... La lettre à l'archevêque coula de ma plume tout d'un trait. M. Streschneff me complimenta sur ma facilité de rédaction, signa la lettre, la cacheta de ses armes et me la remit pour la faire parvenir à son adresse.

Je reçus bientôt l'ordre de me rendre à Saint-Pétersbourg pour me faire ordonner; notre archevêque étant alors membre du synode et habitant la capitale, tous les candidats à la prêtrise devaient faire ce voyage long et ruineux. Il l'est si bien pour nos pauvres bourses, qu'on a vu des séminaristes épouser des femmes qui leur déplaisaient, pourvu qu'elles fussent à même de pourvoir à leurs frais de voyage. Il arrivait en effet que l'archevêque, retiré dans les vignes du Seigneur, était invisible pendant des mois entiers; il fallait l'attendre, et le séjour devenait en ce cas vraiment dispendieux. Depuis on s'est ravisé, au moins pour les gouvernements éloignés comme ceux de Tambow, de Woronesch et de Kiew; on a décidé que dans l'absence de l'archevêque, on pouvait se faire ordonner par l'évêque le plus rapproché.

Le jour où je me présentai chez l'archevêque, fut un jour mémorable pour moi. Il m'honora à peine de quelques paroles sur mon père d'abord, puis sur la place que je devais occuper. Comme je m'efforçais de le satisfaire sur toutes ces questions, faisant avec soin résonner ses titres et me confondant en salutations, entre un prêtre décoré de trois croix, qui s'arrêta, au seuil de la porte, sans saluer, attendant apparemment que j'eusse fini; mais l'archevêque se tournant vers lui, cria brusquement :

– Eh bien, pourquoi ne salues-tu pas, fils de chien ?

Le prêtre se prosterna à terre, ainsi que le veut le règlement, ayant soin toutefois de soutenir ses décorations, afin de ne pas les laisser traîner sur le plancher.

J'eus tellement peur et horreur de cette scène, que je me sentis une véritable joie lorsque Son Éminence me fit signe de me retirer.

J'avais déjà appris à officier à Pskow. Il est d'usage d'assigner à chaque séminariste lorsqu'il a fini ses cours, une cathédrale, où un prêtre le fait officier et le reprend, au besoin, de manière cependant à ne pas être entendu des assistants. Les choses se passent ainsi en silence et presque en famille.

On me fit signer le règlement qui prescrit de porter la barbe longue,⁹ de ne jamais quitter les vêtements de prêtre, etc.

La veille de mon ordination je me confessai, ainsi que c'est l'usage, chez le confesseur de l'archevêque, un prêtre-moine. Une de ses questions aurait dû m'étonner, si je ne l'avais pas prévue : «As-tu, me demanda-t-il, reçu une femme innocente ?» Cette demande est de rigueur, et l'individu qui répond négativement n'est pas admis à la prêtrise. Comme on le sait d'avance, on ne dit jamais non, et pourtant il y a des sacristains qui épousent les maîtresses des nobles et les font passer à confesse pour des vertus ! Je n'ai jamais pu pénétrer la raison de cette disposition. Elle se rallie apparemment à la défense d'épouser une veuve.

Le lendemain, le quinze mai 1805, je fus ordonné prêtre à la chapelle de notre archevêque (*podvorié*). Après *le fac Domine salvum regem*, deux diacres vinrent se placer à côté de moi et me posèrent chacun une main sur les épaules. Celui de gauche entonna : »Ordonne !» celui de la droite reprit : «Ordonnez pontife éminent !» Je me jetai aux pieds de l'archevêque, puis me relevai pour faire le tour de l'autel pendant qu'un chant vraiment artistique s'élevait des deux côtés du chœur. Au second tour, la règle veut qu'on embrasse les genoux, au troisième, l'épaule de l'archevêque qui pendant toute cette cérémonie continue à rester assis devant l'autel. On me revêtit des habits de prêtre et la liturgie reprit son cours. La cérémonie était achevée. Je me plaçai, un hiératicon à la main, à la queue des prêtres assistants.¹⁰

⁹ Les prêtres attachés à des missions en pays étrangers sont seuls exceptés de cette règle; mais dès qu'ils rentrent en Russie, ils sont obligés de laisser repousser la barbe. Samboursky, chapelain de S. A. I. la grande duchesse Alexandra Pavlowna, femme du palatin de Hongrie, en a seul été dispensé, par Carine II, ce qui donna lieu à un petit conflit entre lui et le métropolitaine Gabriel. L'impératrice maintint sa volonté.

¹⁰ La tonsure a lieu lorsqu'on revêt l'étole, je l'avais reçue étant encore au séminaire, afin d'avoir l'autorisation de prêcher. En tout cas, ce n'est là qu'une simple formalité, car les prêtres portent chez nous les cheveux longs.

CHAPITRE TROISIÈME

M. STRESCHNEFF

LES IDÉES RELIGIEUSES DE M. STRESCHNEFF. – MES ÉTUDES, MES DOUTES, MES TOURMENTS ET MA RÉSIGNATION.

Le bonheur d'avoir une existence assurée ne m'avait pas fermé les yeux sur l'abîme profond dans lequel je croyais plongée l'âme de M. Streschneff. Mais où donc, me demandais-je, le diable a-t-il pris son gîte ? Pourquoi a-t-il choisi pour séjour un corps beau, un cœur généreux, une intelligence cultivée et même supérieure ? Quand je comparais M. Streschneff et mes anciens maîtres, aux manières brutales, aux habitudes vicieuses, aux sentiments et aux dehors hypocrites, je ne pouvais m'empêcher de respecter l'un et de mésestimer les autres. Je me proposai donc d'étudier de plus près ce caractère et me promis de l'arracher à l'enfer, si faire se pouvait.

Tout ce que j'appris sur son compte, dès mon arrivée, me confirma dans la bonne opinion que je m'étais formée de lui. Il était doux, charitable pour ses serfs, plein d'égards pour les inférieurs et de digne fierté pour les autorités. D'ailleurs, ses procédés envers moi achevèrent de lui gagner mon cœur. Il prévenait mes saluts, lorsqu'il me rencontrait, ne manquait jamais de demander des nouvelles de ma santé et de celle de ma femme, lorsqu'il passait devant ma porte; souvent même il entra dans ma maison, souvent il m'admettait à sa table et me faisait toujours servir avant lui, ce qui n'est guère observé par d'autres propriétaires.

D'après le peu de mots qu'il m'avait dits, à notre première entrevue, j'avais conclu qu'il était athée, mais je pensais qu'il n'y avait pas d'athée sincère, que lui aussi aurait des moments de doute qui le feraient recourir à l'Église. Je me trompai étrangement. Il ne venait jamais aux offices et j'appris qu'il ne faisait jamais le signe de la croix ! J'en eus peur.

Comme on le croira aisément, je brûlais d'impatience de reprendre notre discussion. Je m'étais forgé un arsenal d'arguments – que je me hâtai de mettre en batterie. Je me rappellerai toujours que dans ma guerroyante préoccupation, j'abordai M. Streschneff avec cette phrase sacramentale :

– C'est bien Dieu qui a créé l'homme.

M. Streschneff sourit et me répondit :

– Non, c'est l'homme qui a inventé Dieu, et, qui plus est, il l'a inventé à son image, il lui a donné ses vertus. Or, il n'y a pas de vertus où il n'y a pas de vice, et il n'y a pas de mérite où il n'y a pas d'obstacles à surmonter. Et pourquoi Dieu aurait-il créé tout ce qu'on veut qu'il ait fait ?

– Pour sa gloire.

– Que lui importe l'admiration de ses créatures !

– Et leur bonheur ?

– Êtes-vous heureux ? le suis-je ? le tzar l'est-il ? le serf l'est-il ? – Vous dites, n'est-il pas vrai, que Dieu a fait tout ce qui nous environne en six jours, qu'il se reposa le septième; que fit-il le huitième ? que fait-il aujourd'hui, depuis tantôt sept mille ans, selon les théologiens ? Et qu'a-t-il fait auparavant ? Comment cette excellente idée de créer le monde ne lui est-elle pas venue plus tôt ? Il est donc susceptible d'idées plus ou moins bonnes. Son intelligence n'est donc pas parfaite ? Vous me direz qu'aujourd'hui il veille sur le monde, car il a assez créé ? Mais comment veille-t-il ? Est-il digne d'un être éminemment bon de laisser ses enfants dans le dénuement, dans l'ignorance ? Un être parfait ne devrait-il pas ne produire que des êtres parfaits ? et qui peut fermer les yeux sur les imperfections de l'homme, ce chef-d'œuvre de la création divine ? Épargnez-moi la fable de la pomme et du serpent, elle est tout au plus bonne pour les enfants. Regardez plutôt l'arc-en-ciel. Il est fait, dit-on, pour promettre à la terre qu'un second déluge ne viendra plus. Pourquoi n'y a-t-il pas un signe aussi pour nous rassurer contre les famines ou les épidémies ? Dieu les réserve pour les châtiments qu'il nous envoie dans son courroux, donc il n'est pas immuable.

Vous me disiez, lors de notre premier entretien, que tous les peuples ont adoré et adorent Dieu, les Hottentots exceptés qui disent que Dieu fait autant de mal que de bien. Remarquez que partout c'est devant la peur que les hommes ont d'abord courbé le genou. Les premiers dieux ont toujours été des dieux méchants, y compris Moloch et Jéhovah.

L'ignorance a depuis complété l'œuvre de la peur. L'histoire de toutes les religions est la même. L'homme, croyez-moi, ne sera libre que lorsqu'il aura rejeté tous ces préjugés et il n'accomplira de grandes choses que lorsqu'il sera complètement libre.

– Il n'y a de parfait que Dieu, répliquai-je après un moment de méditation; ses œuvres ne sauraient l'être.

– En ce cas quelle nécessité de les avoir créées ?

– Vous plaignez-vous d'exister et auriez-vous mieux aimé ne pas venir au monde ?

– Si je dois croire à votre enfer, certes j'aurais mieux aimé ne pas naître. N'est-ce pas là encore une chose que vous attribuez à Dieu ?

– Mais enfin, il n'y a pas d'effet sans cause.

– D'accord; la cause de vous et de moi ce sont nos pères et mères.

– Mais qui a donné à l'animal la faculté de la génération, à la plante le pouvoir de la reproduction ?

– C'est une faiblesse de l'esprit humain, répartit M. Streschneff, que de ne rien concevoir sans commencement. La reproduction est une propriété inhérente à la nature des êtres. L'observation et l'expérience, voilà nos guides; qu'avons-nous besoin de nous élever dans des régions imaginaires ? A mon avis, c'est nous abaisser que d'inventer des fables.

– Mais la nature a des mystères incompréhensibles.

– Votre Dieu est-il plus facile à comprendre ?

Un esprit sans forme, sans commencement et sans fin, que personne n'a vu, que personne ne comprend, de l'aveu même de messieurs les théologiens, c'est un être qui échappe à mon intelligence.

– N'est-il pas plus logique, cependant, d'admettre un esprit comme auteur de l'univers, que la matière, que la nature inintelligente ? Si nous avons tort, jusqu'à un certain point, de prêter nos vertus à Dieu, ne sommes-nous pas exposés à tomber dans des erreurs plus graves en jugeant les œuvres de Dieu selon notre intelligence bornée ? Ses volontés nous échappent, et ce que nous croyons mal, peut et doit être excellent dans l'ensemble de ses desseins. Dieu nous a faits intelligents et libres pour éviter le mal et préférer le bien. Si nous ne le faisons pas, nous méritons les peines qu'il nous réserve.

– Quelle nécessité de nous exposer à des tentations presque insurmontables, quel plaisir peut-il avoir à nous punir ?

– Nous ne pouvons comprendre les intentions de Dieu, mais ce n'est pas là une raison de le nier. Je n'ose plus vous parler du Christ.

– C'était un grand moraliste.

– Et sa divinité ?

– Le mot Christ veut dire oint, et par fils de Dieu, Jésus n'a jamais voulu dire autre chose qu'un homme juste, et il le fut; s'il eût été le fils de Dieu, dans le sens qu'on attache à ce mot, comment n'aurait-il pas initié les apôtres aux mystères de son Père ? A quoi a servi le sacrifice ? les hommes ne sont-ils pas aussi pervers et aussi méchants qu'ils l'aient jamais été ? Comment Dieu tout-puissant aurait-il pu se tromper sur la force du remède et comment Dieu, tout bon et tout juste, pouvait-il faire souffrir et mourir son propre fils ?

– Il l'a fait ressusciter.

– Le troisième jour, selon l'Écriture, répondit Streschneff avec un sourire ironique.

– Et avec ces principes vous ne tremblez pas pour votre âme ?

– Il eût fallu me démontrer auparavant qu'elle est immortelle.

Il est sans doute pénible de penser que cette existence finit tout entière à ces quatre ou huit planches qui s'appellent un cercueil; on espère ce qu'on désire, mais où sont les preuves que cet espoir ne soit pas insensé ? J'admets qu'il y a assez de places dans les régions supérieures et inférieures pour contenir toutes les âmes, depuis Adam et Ève, êtres plus que problématiques, car comment voulez-vous que Dieu ait pu s'apercevoir qu'il avait mal fait, en créant l'homme seul, et qu'il l'ait endormi pour lui extraire une côte ? ... Pourquoi voulez-vous que l'âme n'ait pas de fin, du moment qu'elle a eu un commencement ? Qu'elle ne devienne pas, à notre mort, ce qu'elle a été à notre naissance, un souffle qui s'envole comme il est venu ? Or, si je ne dois pas avoir plus de sensations après ma mort que je n'en ai eu avant de naître, que m'importe l'immortalité ? Pour être impie jusqu'à la fin, permettez-moi de n'y croire que lorsqu'il reviendra quelqu'un de l'autre monde qui m'en parle avec connaissance de cause. Jusque là je penserai toujours que l'âme c'est la vie, et que l'une finit avec l'autre.

Vous aurez en moi, ajouta M. Streschneff, un rude adversaire il combattre; je ne crains pas d'ailleurs d'ébranler un peu votre foi, persuadé que, pour être moins forte, elle n'en sera que plus claire. Mais de grâce, mettez-vous au courant de ce qui a été écrit sur ces sujets en pays étrangers. Vous pourrez alors me combattre avec mes propres armes. Si je n'avais pas de confiance dans l'étendue de votre intelligence, je me serais gardé d'aborder avec vous ces brûlantes questions. Ne craignez pas le doute; enfoncez-vous le plus loin que vous pourrez dans

la science. Le savoir est comme l'océan : les dangers sont le long des côtes, les tempêtes sont moins terribles en haute mer.

Une fois entré dans la lecture des livres profanes, je ne pus m'arrêter; je dévorai tout : histoire ecclésiastique, philosophie; j'appris à connaître les fourberies de mes confrères, de tous les temps, si semblables par le fond comme par la forme, leurs sophismes et leurs syllogismes. Les déclamations vagues des sages de ce monde qui, parvenus à un certain point de déduction, s'arrêtent et reculent devant l'infini qu'ils ne peuvent pénétrer, ne me contentèrent pas davantage. Je compris cependant que la religion, sortie pure des lèvres du Christ et des écrits des apôtres, était devenue une arme dans les mains des puissants de ce monde pour assujettir les peuples, un instrument dans la main du clergé pour servir des ambitions toutes mondaines, pour affermir sa hiérarchie.

Je ne l'avais pas encore déblayée de tout ce fatras de mensonges hypocrites, que le doute empoisonnait déjà mon âme. Je passai alors par toutes les transitions, par tous les tourments auxquels s'expose l'homme qui recherche la vérité dans cet amas de formules et de dogmes purement conventionnels. La pensée de servir d'instrument à la fourberie me dégoûtait, et l'idée de professer ce à quoi je ne croyais pas, bouleversait mes sens; car si les tortures de l'esprit sont affreuses pour un laïque, combien ne doivent-elles pas être plus poignantes pour un prêtre ? J'en vins à regretter le temps de mon ignorance, où je vivais tranquille au milieu des ténèbres; j'en vins à reprocher mentalement à M. Streschneff de m'avoir entraîné dans la voie de l'examen qui me paraissait être celle d'un raisonnement stérile, si ce n'est criminel. Condamné toute ma vie à rester prêtre, à quoi devait-il me servir de haïr ma profession, de ne pas croire à mon ministère ? N'eût-il pas mille fois mieux valu pour moi marcher dans les ténèbres, en repos avec moi-même ? Je transigeai enfin avec ma conscience, et je finis par envisager le culte comme une institution politique propre à retenir les peuples dans la voie de la morale. Mais je comptais sans M. Streschneff qui ne me perdait pas de vue et suivait d'un oeil attentif le progrès de mes études et de mes méditations. Il sut bientôt découvrir le fort, derrière lequel j'avais abrité ma conscience, et il lui suffit, pour le renverser, d'un souffle de son rationalisme implacable.

– C'est surtout sous le point de vue politique, me dit-il, que le culte, tel qu'il est professé, est une mauvaise chose. C'est l'arme des forts contre les ignorants. La superstition est le rempart le plus solide d'un pouvoir inhabile à faire le bien et intéressé à maintenir ses droits. Que de champs couverts de morts, au nom de la religion, que de massacres ! Mais laissons ces rapports de peuple à peuple, l'inquisition et la Saint-Barthélemy. Voyez l'influence de la religion sur les individus. Ne produit-elle pas le plus souvent l'égoïsme et l'orgueil au lieu de l'humilité et de la charité ? Une femme de ma connaissance m'a avoué que, chaque fois qu'elle a maltraité sa servante, et va ensuite prier Dieu, elle sent comme un poids qui lui tombe du corps. Elle se relève toute disposée à recommencer, et persuadée que la prière lui a valu la grâce. Voyez cette autre qui croit aller en paradis, parce qu'elle hante l'église; avec quelle fierté elle considère ceux qui n'ont pas les mêmes habitudes ! Et tous ces monastères combien de maux n'ont-ils pas produits ? Ceux qui ont peur de mal faire, parce qu'ils ont peur de l'enfer, ne sont pas encore aussi nombreux que ceux qui craignent l'échafaud et le cachot. L'honneur, l'opinion d'autrui, voilà les seuls mobiles dignes de l'homme.

Et qu'est-elle au fond cette religion, au point où elle se trouve, si ce n'est du paganisme ? Vous n'avez pas un seul Dieu, vous avez son Fils et le saint Esprit. Vous les adorez parce qu'ils sont Dieux. Et les anges ? Et les saints ? – Vous les vénérez seulement, me direz-vous; mais les païens avaient aussi des demi-dieux; ils proportionnaient leur adoration aux vertus de chacun des habitants de l'Olympe; ils rendaient aux ossements de leurs héros les honneurs que vous rendez à vos reliques. Les saints, dites-vous, sont des ministres de Dieu; mais Jupiter commandait aussi en souverain dans l'Olympe et faisait exécuter ses décrets par les dieux subalternes. Vous donnez un ange à chaque peuple, sauf à destituer l'ange lorsque ce peuple a péri. Eh bien ! Minerve combattait pour les Athéniens contre Apollon, le dieu des Troyens.

La foi la plus vive pâlit devant le flambeau de l'esprit agité d'une main ferme et hardie. J'eus de nouveau recours aux philosophes qui reconnaissent la divinité, espérant que la vraie philosophie soutiendrait ma foi ébranlée. Mais que m'apprirent-ils ? Que, puisqu'il y a le bien ici-bas, il y a nécessairement un bien suprême qui est Dieu; que, puisqu'il y a la vérité, il y a un vrai suprême qui est Dieu; qu'en lui aussi se trouve le beau, le sublime. Mais le mal est aussi répandu avec profusion, il y aurait donc un mal suprême, un Satan ?

Il faut, dit-on, croire, ne fût-ce que pour vivre et mourir tranquille; mais le coeur du saint lui-même est dans un trouble et une agitation perpétuelle ici-bas, jusqu'à ce qu'il se repose dans le sein de Dieu, a dit saint Augustin. Je ne tremble pas pour mon heure dernière, et quant au repos de la tombe, dans mon opinion, il est complet pour tous.

Celui qui croit par intérêt n'est pas un fidèle, et celui qui croit parce qu'il ne pense pas, n'a pas le droit de jeter la pierre à celui qui ne croit pas parce qu'il a pensé. Aujourd'hui que je suis parvenu à savoir que je ne sais rien, j'ai au moins la satisfaction de connaître les erreurs des autres : je plains ceux qui sont de bonne foi et je méprise les hypocrites. C'est peu de chose, sans doute, et pourtant je n'ai jamais prononcé le nom de Streschneff sans une profonde reconnaissance.

Je vis actuellement en repos avec moi-même, parce que je renonce à tout souci pour des matières qu'il n'est pas donné à l'homme d'approfondir.

CHAPITRE QUATRIEME

ALEXIS STRESCHNEFF. – JE DEVIENS AUMONIER. – CAMPAGNE DE 1806. – BATAILLES DE HEILSBERG ET DE FRIEDLAND. – MORT D'ALEXIS.

Le fils de M. Streschneff vint en congé au château de son père. Il était officier au régiment *** C'était un jeune homme plein de vie et qui ne possédait pas les opinions de son père, surtout en religion. Il avait été élevé par sa mère, demoiselle noble, aux idées russes, généreuses et pieuses. Il croyait en Dieu, lui, sans scruter sa foi, et hantait l'église en toute gaieté de cœur. Son père le laissait faire de crainte de troubler son repos. – Que chacun prenne son bonheur où il le trouve, disait-il, – et Alexis était trop jeune, trop riche et trop brave pour être malheureux.

Le dirai-je ? sa vue me fit du bien, car je l'avouerais, je ne m'étais éloigné de Dieu qu'avec chagrin. L'indifférence du père pour les idées religieuses de son fils, me donna à penser qu'il pouvait conserver des doutes sur ses propres convictions; car pourquoi m'avait-il jeté dans les tortures de l'incrédulité qu'il épargnait soigneusement à son enfant ?

Jamais je n'ai vu, même depuis, un jeune homme, je ne dirai pas plus parfait, mais moins vicieux qu'Alexis; il n'avait pas le moindre penchant au mal.

Le vin, c'était pour lui de la médecine; une jolie fille, une fleur qu'il se contentait de contempler; son père, son premier ami. Il n'avait de passion que pour son cheval et ses armes; il ne se passait pas de jour qu'il ne visitât l'un deux ou trois fois, et les armes n'étaient plus pour lui des hochets sans valeur. Il n'avait pas encore fait la guerre qu'il en parlait déjà avec enthousiasme.

Son père était trop dévoué à la France pour le voir d'un bon œil s'engager contre ce pays. C'était le sujet de leurs discussions habituelles.

– Que vous ont-ils donc fait, mon père, ces Français pour que vous les aimiez tant ? lui demanda-un jour Alexis, en ma présence.

– C'est la première nation du monde, répondit M. Streschneff.

– Après la nôtre.

– Nous en sommes à mille ans de distance.

– Qu'ont-ils donc fait de si extraordinaire ?

– Ce qu'ils ont fait, mon fils ? Ils ont conquis leur liberté après s'être civilisés, et ils ne demandent pas mieux que d'émanciper et de civiliser les autres peuples, ceux mêmes qui sont assez aveugles pour vouloir les détruire.

– Et nous avons raison de le vouloir. Ils se sont souillés chez eux d'un sang pur qui crie vengeance.

– Ne voilà-t-il pas un grand mal ? ils ont tué un roi innocent, peut-être, mais combien d'innocents les rois n'égorgeaient-ils pas tous les jours ?

– Ils ont aboli le culte de Dieu, et sans religion il n'y a rien de sacré ni de stable; chez eux, en politique, on renverse les idoles avec la même légèreté qu'on mit à les ériger; dans les familles, les liens sont dissolus, la morale s'appelle un préjugé, les passions n'ont plus de frein.

– Les peuples religieux ne sont pas plus moraux. Le culte de l'honneur est le plus beau culte du monde, et le mérite doit être la seule mesure des dignités.

– Quand vous parlez ainsi, mon père, je ne reconnais plus en vous l'aristocrate.

– La place des aristocrates qui ne servent pas de phares à leur peuple est à la lanterne, s'écria le père dans son énergique langage. Vois-tu, ne parlons pas politique; tu n'y entends rien, et j'aime autant que tu ne partages pas mes opinions. Avec tout son Jacobinisme, Alexandre ne m'inspire pas assez de confiance, et tu sais que je t'aime plus que mon pays. Va, va te battre, mon fils, même contre les Français; tu les connaîtras mieux en les voyant de plus près.

Il se leva, et je restai seul avec le jeune Streschneff.

– Et vous, mon père, me dit Alexis, voulez-vous venir avec moi ? Nous verrons du pays, nous apprendrons du nouveau et nous reviendrons ici. Mon régiment va rejoindre l'armée d'opération, la place d'aumônier y est justement vacante. Elle n'est pas très bien rétribuée, c'est vrai; mais tant que nous serons ensemble, vous ne pouvez manquer de rien, et je serai trop heureux d'avoir un ami auprès de moi.

Je voulais vivre, secouer ma tristesse, m'arracher à mes études théologiques; Alexis me plaisait et sa proposition me sourit.

– Je ne dis pas non, répondis-je, nous en parlerons encore.

– Oh ! je n'aime pas les irrésolutions; il faut vous décider tout de suite. Je vais aller prier mon père de joindre ses instances aux miennes. Bien certainement, nous aurons assez d'influence pour vous faire obtenir cette place.

Un instant après, il rentra avec son père; qui approuva son plan, et m'exprima qu'il serait heureux de me savoir auprès d'Alexis. Je ne balançai plus et j'acceptai. L'archevêque consentit à mon déplacement, et, muni de lettres de recommandation, je fus bientôt sur la route de Saint, Pétersbourg.¹¹

Il n'était partout question sur notre passage que de la grande victoire remportée par les Russes sur les Français près d'Eylau et pourtant on demandait et on pressait des renforts, ce qui me fit penser, et avec raison, que cette grande victoire ne devait pas être très réelle.

A notre arrivée, nous apprîmes que le régiment, où se trouvait M. Streschneff, était compris dans le premier envoi de renfort. Il était grand temps d'agir pour ma nomination, car on avait déjà presque disposé de la place à laquelle je prétendais. Grâce à de puissantes interventions, je l'emportai sur mon concurrent que l'on contenta par une autre nomination.

Le clergé militaire se trouve sous les ordres spéciaux de l'archiprêtre ¹² de l'armée et de la flotte. J'eus l'honneur de lui être présenté; c'était un vieillard débile qui m'adressa quelques paroles seulement sur le lieu de ma naissance et celui où j'avais fait mes études.

L'aumônier, en Russie, conserve sa tenue sacerdotale qui est plus qu'incommode dans les marches à pied, comme à cheval. Je recevais 130 roubles assignats d'appointements, 35 à titre de ration et ,50 pour un domestique. Ce n'est certainement pas suffisant pour s'entretenir, et sans les largesses de M. Streschneff, je ne sais comment j'aurais pu pourvoir aux besoins les plus indispensables,

A part les offices de rigueur, à la chapelle du régiment, j'avais pour obligation d'enseigner aux soldats les noms de la famille impériale. Cette leçon avait lieu tous les samedis, et j'avoue que je n'ai jamais pu supporter avec résignation les coups que ces pauvres gens recevaient pour la moindre faute dans les titres, on dans l'ordre des membres de l'auguste maison. Heureusement que des préoccupations plus graves firent diversion à ce passe-temps ridicule. Nous nous mîmes en marche et rejoignîmes, au mois de mars 1807, Benningsen et son corps d'armée sur les bords du Prégel et de l'Ale.

L'état de l'armée était désastreux, au physique comme au moral; les vivres manquaient continuellement. Les soldats se plaignaient hautement de ne pas être commandés par un Russe, et le général en chef perdait la tête. Nous avons, nous autres aumôniers, la mission de relever et de soutenir le moral, d'animer l'ardeur des soldats, en leur donnant, au besoin, l'exemple dans le combat, et surtout par des entretiens particuliers. La superstition venait en aide au bâton, ce grand capitaine russe. Le soldat, ayant prêté serment de servir le tzar jusqu'à la dernière goutte de son sang, croyait aller en enfer s'il faiblissait, au paradis s'il mourait avec courage. Nous devons souffler ce feu.

– Soyez tranquilles, leur disaient mes confrères, vous ne servirez les nobles que dans ce monde, dans l'autre, ils seront sur des bûchers et ce sera vous-mêmes qui porterez le bois pour les brûler.

Les plus malins, lorsqu'ils étaient sûrs de ne pas être entendus de leurs chefs, nous répliquaient parfois : – Nous aurons à aller loin pour chercher le bois. – Mais dès que le tambour résonnait, on courait aux armes, dans l'espoir que les tourments ou les incertitudes allaient se terminer. Le Russe est naturellement militaire, et il faut que l'aveuglement de ses gouvernants soit bien profond pour prétendre soutenir son courage par la peur du bâton.

Le premier combat auquel notre régiment prit part fut celui de Heilsberg. Il y souffrit beaucoup : la compagnie, dont faisait partie M. Streschneff, y perdit la moitié de ses officiers, par suite de quoi, Alexis se trouva en être le chef.

Dispensez-moi des détails militaires; que peut en dire un pauvre aumônier, alors que les mouvements d'une armée échappent aux officiers subalternes eux-mêmes qui ne savent vous raconter que ce qu'ils ont éprouvé de leur personne. Le général en chef sait seul ce qui se fait, et le nôtre avait malheureusement tout l'air de l'ignorer. Quand un joueur d'échecs se trouve en présence d'un adversaire trop fort, et qu'il vient d'essayer une combinaison qui n'a pas réussi, il s'arrête et attend qu'on le batte; mais Benningsen, lui, n'attendait même pas, il reculait, afin de se faire plus sûrement acculer contre la rivière.

¹¹ Un prêtre doit toujours être placé dans le diocèse où il est né et où il a été élevé. Il ne peut être transféré dans un autre qu'avec l'assentiment de l'archevêque dont il dépend et de celui dont il prétend relever.

Plus exactement : pour laquelle il fut sacré !

¹² *Oberswiatschennik*. Etrange assemblage d'un mot allemand et tout administratif, avec le mot russe qui veut dire prêtre.

Le combat de Heilsberg fut considéré comme un succès dans toute l'armée russe : nous n'avions perdu que deux fois autant de monde que l'ennemi et nous lui avions enlevé quelques aigles qu'on promena en triomphe ! Nous avons résisté, vaincu, comme disaient les supérieurs et nous battions en retraite ! Les soldats murmuraient hautement; ne sachant où on les menait, ils demandaient à se battre afin d'arriver à un résultat quelconque. Les officiers, de leur côté, se demandaient pourquoi on se battait ? Était-ce pour défendre ceux qui ne savaient pas se défendre eux-mêmes, disaient-ils, qu'on se mesurait avec l'homme, qui avait déjà donné des mesures si colossales de sa valeur ? Les vœux des soldats et les appréhensions des chefs ne tardèrent pas à se réaliser. Napoléon venait de prendre l'initiative, et la bataille de Friedland eut lieu le 2 juin.

La journée était déjà avancée, lorsque notre régiment reçut l'ordre de se porter en avant. Je fis, comme les autres; je marchais devant moi, lorsqu'un colonel m'apercevant, me cria :

– Où vas-tu ? reste donc, on te tuerait inutilement. Je balançais sur le parti que j'avais à prendre, lorsque la vue de Streschneff m'attacha à ses pas. Sa compagnie montrait de la tiédeur. Où nous mène donc l'Allemand ? disait-on dans les rangs. Alexis, en entendant cette rumeur, s'écria en brandissant son épée :

– Si c'est un Allemand qui vous commande, c'est un Russe qui vous conduit, en avant !

A peine eut-il proféré ces paroles, qu'une balle vint le frapper au milieu de la poitrine; quelques soldats l'étendirent sur un manteau et le portèrent derrière les rangs.

Je les y suivis. Le médecin du régiment accourut, et après avoir examiné la plaie : Vous n'avez, lieutenant, que quelques instants à vivre, dit-il, puis, me prenant par la main, il m'approcha du moribond. J'étais anéanti; la vue de la blessure d'Alexis me crispait les nerfs; c'est à peine si je pus me pencher sur lui pour entendre ses dernières volontés.

Procédons avec ordre, s'écria Alexis en me serrant la main. Bénissez-moi, mon père. Je lui tendis un crucifix qu'il embrassa. Ne pouvant communier, il voulut se confesser.

- Laissez cela, lui dis-je, la balle qui vous a frappé, a effacé vos péchés mieux que je ne saurais les absoudre.

- Dites à mon père, reprit-il, que ma dernière pensée a été pour lui. Puis, tirant de dessous son uniforme une ceinture garnie de pièces d'or, il me la tendit en disant, que c'était pour moi. Il expira dans mes bras, et il fallut m'arracher de son corps.

Je ne sais plus ce qui se passa autour de moi.

Un moment après, je vis revenir les débris de notre régiment. La débâcle était complète; des dizaines de soldats portaient un seul blessé, afin de s'éloigner du combat que tout le monde voyait perdu. Un général de la garde passa à côté de moi. Le grand duc Constantin lui demanda où il allait ?

– J'ai des coliques, répondit-il, en se serrant l'estomac.

Je voyais tout cela sans le voir; j'entendais sans entendre; je ne me rappelle qu'aujourd'hui tous ces détails. L'idée que je venais de perdre mon jeune ami absorbait alors tous mes sens. Je suivis machinalement la retraite, me laissant conduire plus que je ne me dirigeais. Un cosaque me vendit pour deux ducats un cheval français. Je trouvai dans la selle du linge et du tabac; mais on prétendait néanmoins que je m'étais fait voler, et que je l'aurais eu pour le tiers de la même somme. Cette acquisition me fut d'un grand secours, car nous ne cessâmes de fuir jusqu'à la frontière. Après l'avoir traversée, nous brûlâmes le pont sur le Niémen; je pus néanmoins rentrer à Tilsit pour l'entrevue des deux monarques, mais je vis les choses de trop loin, pour ne pas me dispenser d'en parler.

Notre régiment, en quittant le champ de bataille, ne comptait que soixante hommes. Arrivé à St-Pétersbourg, il en comprenait mille. Le fer de l'ennemi n'avait donc pas tout détruit !

CHAPITRE CINQUIÈME

SÉJOUR À SAINT-PÉTERSBOURG

LE COUVEN DE PÉTSCHORA. – COMMENT M. STRECHNEFF REÇOIT LA NOUVELLE DE LA MORT DE SON FILS. – JE VAIS AU SPECTACLE. – MA TRANSLATION À UNE ÉGLISE DE ST.-PÉTERSBOURG. – MES LEÇONS. – JE REFUSE LES RÉTRIBUTIONS DES PARTICULIERS. – CONFLIT ENTRE LE MÉTROPOLITE ET MOI. – JE DEVIENS CRÉANCIER D'UN SEIGNEUR RUSSE. – COMMENT IL ME PAIE.

Rentré en Russie, notre régiment passa par le gouvernement de Pskow, mon pays natal. Nous restâmes deux jours à Pétschora, où il y a un monastère plus riche que nombreux. Le supérieur m'invita à dîner chez lui avec le colonel, et quelques officiers du régiment. Il nous montra les trésors que contient ce monastère. La majeure partie provient d'Ivan IV. Lorsque ce tyran se rendit en Lithuanie, Cornélius, le supérieur du monastère lui représenta que, vu sa proximité de la frontière, le monastère courait le danger d'être attaqué par l'ennemi. Il demanda et obtint l'autorisation de le fortifier.

La guerre achevée, le tzar repassa par Pétschora, et, oubliant l'autorisation qu'il avait donnée, se prit d'un courroux insensé à la vue des tourelles et des remparts qu'on avait élevés. Cornélius venant à sa rencontre, le tzar lui asséna un coup de sa massue sur la tête, et l'étendit mort à ses pieds. La légende assure que le saint homme ramassa sa tête, la prit sous le bras et descendit ainsi dans les caveaux du monastère où il repose encore.

Les remords ne tardèrent pas à s'emparer de l'âme d'Ivan, lorsque la mémoire lui fut revenue. Pour racheter ce crime, il abandonna au monastère une grande quantité d'objets précieux. C'était bien le plus pieux et le plus cruel des tyrans. Streschneff avait donc raison de dire, que la foi n'empêchait pas les atrocités des souverains.

Un de nos officiers découvrit au monastère un solitaire (*skhimnik*), et vint nous en parler avec enthousiasme. – Je témoignai le désir de le voir; mais le supérieur m'en dissuada en disant que c'était un ivrogne fort peu intéressant.

Je liai avec mon ancien seigneur, dès mon retour à Saint-Pétersbourg, une correspondance qui fut très suivie au commencement. Il reçut la nouvelle de la mort de son fils en faisant des imprécations contre le gouvernement qui, disait-il, fermant les yeux sur la leçon sanglante d'Austerlitz, avait songé à combattre, avec chance de succès, un génie de cette France qu'il aimait avec passion. Il profita de la paix qu'on venait de conclure pour aller se distraire de sa douleur et de son mécontentement à Paris. Je ne pensai donc plus à aller le retrouver, et je fus assez heureux pour obtenir qu'il disposât de la place que j'avais occupée auprès de lui, en faveur d'un de mes amis du séminaire.

La mort de mon cher Alexis avait laissé un grand vide dans mon âme et brisé le seul lien qui m'unît au régiment. Je songeai à le quitter; mais encore fallait-il auparavant trouver quelque chose de mieux ou d'aussi bon, car quoique, sous le rapport pécuniaire, ma place ne fût pas avantageuse, j'y vivais tranquille.

Je ne voyais que peu de mes confrères. Leur société ne me captivait guère. Grâce à M. Streschneff, j'avais fait des progrès, et l'ignorance du clergé russe me répugnait autant que sa superstition. Celui de Saint-Pétersbourg est fier et hautain, parce qu'il est riche; or j'étais pauvre. Il porte des pelisses de renard ou de quelque autre fourrure de prix, tandis que moi je n'en avais pas du tout. Un jour, voulant complaire à ma mère, je la menai à la cathédrale de Kasan, pour faire chanter un requiem en mémoire de mon père. Le diacre, après avoir entonné son *alléluia*, me toisa, en me criant :

– Quelle ville, père ?

Je ne comprenais pas et il continua à lire.

– De quelle ville venez-vous ? reprit-il un moment après.

– De loin, répondis-je.

– On ne peut donc pas savoir ?

– Fais comme moi, prie Dieu.

Son patois slavon, au mode de Pétersbourg, et son indiscrete curiosité m'égayèrent depuis, autant qu'ils m'avaient importuné alors.

Je recherchai de préférence la société des hommes lettrés, et je me liai surtout avec le chirurgien, que j'avais connu de près pendant la campagne. Un jour, il me persuada de l'accompagner au spectacle. Je n'ai jamais compris pourquoi l'on interdisait aux ecclésiastiques la fréquentation du théâtre. Les souffrances du Seigneur ont été dès l'origine représentées sur la scène par des

ecclésiastiques; on tolère le jeu des cartes, et les prêtres jouent chez nous publiquement dans les salons, pourquoi alors défendre d'assister à des pièces de théâtre inoffensives et morales ? Telles furent les réflexions que je me fis pour excuser mon équipée. Je revêtis un costume laïque et je suivis le chirurgien au théâtre, où nous prîmes des places écartées afin d'être le moins possible en évidence. Tout allait bien, lorsqu'un officier de police, en passant auprès de nous, parut me regarder attentivement; le sang reflua dans mes veines, car je ne risquais rien moins, si j'étais découvert, que d'être fait soldat. Heureusement, il n'en fut rien; personne ne me reconnut; toutefois la frayeur fit un tel effet sur moi, que je me promis de ne plus recommencer, et je tins parole, mais au moins ai-je vu un spectacle et un théâtre en ma vie !

Le cercle d'activité d'un aumônier est borné à son régiment. Il n'a rien à voir en dehors, et rien du dehors ne vient le trouver; de sorte que s'il ne peut lui advenir que très-peu de choses fâcheuses, il ne peut non plus lui rien arriver de très-avantageux, à part quelque petite décoration.¹³ Je travaillai donc sans cesse à me faire une autre position. Qui veut fortement, finit presque toujours par réussir. «Cherchez et vous trouverez, frappez et il vous sera ouvert,» dit l'Écriture. Les amis des Streschneff étaient devenus pour moi des protecteurs. Les officiers de notre régiment n'étaient ni aussi fiers, ni aussi dissipés que ceux des autres : ils ne croyaient pas déroger en me fréquentant, et ceux qui avaient fait la campagne continuaient à être envers moi sur le pied d'une respectueuse intimité. Je pus donc les intéresser à me placer, et quoiqu'ils eussent préféré me conserver, je parvins à leur faire comprendre qu'il fallait accorder quelque chose aux intérêts d'un pauvre prêtre. Si la noblesse russe est impuissante vis-à-vis du tzar, elle n'est que trop influente à l'égard du clergé. – Le souvenir de son origine toujours obscure, rend un archevêque même d'une serviabilité attentive à l'égard d'un noble, et surtout d'un noble de bonne famille. La crainte de faire mal parler de lui le dispose à bien des prévenances. Quoiqu'il en soit, et sans que je sache aujourd'hui encore à qui précisément je fus redevable de cette obligation, je me vis bientôt nommé à la riche église de ***.

Un succès eu amène un autre, parce qu'il soutient le courage, et nous dispose à poursuivre notre but avec plus de persévérance. Mon devancier avait eu plusieurs leçons en ville; ceci me donna l'idée de l'imiter. On sut que j'avais fait assez bien mes études et mon titre d'ancien aumônier contribua à me gagner la confiance. Je redevins donc maître et je courus le cachet. Professer ce à quoi l'on ne croit pas est une chose rude et répugnante; mais nécessité fait loi et puis, n'y avait-il pas assez de prêtres sans moi pour propager l'erreur, tandis que j'avais l'espérance d'éclairer quelques esprits ? Tant qu'il s'agissait d'enseigner le catéchisme, j'avais la main forcée et ne pouvais m'écarter des livres en usage; mais pour les élèves plus avancés, je me rabattis sur l'histoire de l'Église; et ce fut aux dépens de l'Église romaine que je portai quelques lumières dans le chaos des usages superstitieux. J'observai d'ailleurs une réserve prudente, et me gardai de heurter les bases fondamentales de notre foi.

L'histoire ecclésiastique me procura quelques leçons d'histoire universelle, puis de géographie, enfin de latin.¹⁴ Mon sort prit un aspect nouveau, l'argent afflua chez moi; il y eut des jours où je gagnai vingt et quarante roubles. Le lecteur m'accusera peut-être d'âpreté au gain; car je m'aperçois que je parle sans cesse d'argent, et que ce vil motif a de tout temps dirigé mes actions. Cela tient à la condition du clergé en Russie; le souci de son entretien doit forcément absorber tout son être; on ne peut avoir l'humeur tranquille quand on n'est pas rassuré sur son existence. Le prêtre voit une liturgie de mort à travers le prisme d'un écu; le baptême lui présente un *impérial*¹⁵ s'il est appelé chez un riche, un rouble argent s'il va chez un pauvre; l'office, en général, est pour lui son pain quotidien. Aussi, ce qui me rendit fier de mon succès, ce fut de pouvoir exercer mon ministère avec la dignité qui lui sied. Je refusai toute rétribution des particuliers pour les cérémonies du culte, dès que je fus assuré de mon lendemain. Le crucifix dans la main, je ne tendis plus l'autre pour recevoir le denier du prêtre. Mes collègues crièrent contre le novateur; les ouailles voulaient à peine en croire leurs yeux, et ne tarirent bientôt pas de

¹³ La croix d'honneur militaire, la croix de Saint-Georges, ne se confère jamais aux prêtres. Je ne connais qu'un seul exemple d'un prêtre qui ait obtenu la croix ecclésiastique sur le ruban de Saint-Georges; ce fut pour l'assaut d'Ismaïl.

¹⁴ Aujourd'hui qu'il y a une réaction générale contre l'étude du latin, il m'est souvent arrivé d'entendre faire la demande à quoi le latin peut être bon aux prêtres. La réponse à cela est facile. Il y a des Pères de l'Église qui ont écrit en latin et dont la lecture est indispensable pour les théologiens. Il n'est pas probable qu'on en fasse de sitôt la traduction.

¹⁵ Un louis.

louanges sur mon désintéressement. Le métropolitain m'en réprimanda à notre première rencontre. – Il fallait, disait-il, ne pas faire rougir les confrères qui vivaient des générosités des paroissiens. Si tu es, me dit-il, trop riche et ne veux pas prendre pour toi, prends pour les autres. – Je répondis que si mes collègues avaient besoin de mes secours, ils n'avaient qu'à venir à moi; mais que j'étais trop heureux de ne rien prendre. Son Eminence n'insista pas, et il ne fut bientôt bruit que du père Gabriel le désintéressé. Les jours de confession, lors du grand carême, il est d'usage de poser à terre un plat qui se remplit de monnaie; je le fis remplir d'eau bénite et empêchai qu'on y déposât rien.

J'étais pur de toute pensée intéressée; mais cette conduite aurait pu être, de la part d'un autre, un calcul assez rusé. Je fis parler de moi et parler en bien, ce qui réussit cinq fois sur dix. Des personnes influentes me témoignèrent hautement leur faveur; le métropolitain lui-même dut céder enfin, et faire quelque chose dans mon intérêt. Il me promut aux fonctions de *proto-jérei* (archi-prêtre) et me donna pour mission d'inspecter un certain nombre d'églises.

Mes leçons me mirent en contact avec la noblesse de haute lignée; j'appris à la connaître de si près que je vis à nu toute ses faiblesses. Ma qualité de prêtre me valait bien un peu plus de respect, ou plutôt, un peu moins de dédain que n'en recueillent ordinairement les autres maîtres, surtout les maîtres à demeure, qui ne sont en général que les premiers domestiques de la maison. Le nom de *père*, qu'il est d'usage chez nous de donner aux prêtres, facilite singulièrement la politesse des boïars.

J'aurais pu citer des faits étranges, retracer des caractères bizarres; ce monsieur, entre autres, qui, avant de m'admettre à instruire ses enfants, s'avisa de m'examiner sur ce qu'il ne savait pas lui-même; cette dame, qui ne manquait jamais de discuter avec moi sur la supériorité de la religion grecque, et à laquelle je n'ai jamais pu faire comprendre que les autres peuples ne pouvaient aller en enfer, uniquement pour la raison qu'ils n'ont pas été admis à jouir des bienfaits du christianisme. Mais j'aurais vraiment trop beau jeu à relever l'ignorance des nobles russes, et dans la crainte d'être accusé d'esprit de parti, je ne parlerai que de quelques faits relatifs à leur caractère. Ce sont en général les plus fins emprunteurs et les plus mauvais payeurs que la terre ait portés. Gagnant leur pain à la sueur de leurs serfs, ils ne peuvent connaître le prix de l'argent; dépensiers effrénés, joueurs passionnés, pour la plupart, ils ne peuvent avoir de l'ordre. Naître, se marier, hériter sont les seules peines par lesquelles ils acquièrent leurs serfs; le service public, dont ils ont le monopole, avec les dilapidations qui ont pris racine dans les mœurs, pourvoient aux besoins de ceux que la fortune n'auraient pas dotés suffisamment.

Eh bien ! toutes ces ressources, au lieu de les mettre à l'abri de la gêne, les y poussent au contraire; la trop grande facilité à s'enrichir fait naître l'insouciance et le désordre.

Mieux que tous les raisonnements, le fait que je vais citer, et qui m'est personnel, mettra en relief ce défaut dont je parle.

Un comte, qui n'est pas de la création de ce règne, où le titre se donne comme un grade et appartient de droit à tout fonctionnaire civil ou militaire qui, possédant le grand cordon de Saint-Vladimir, est reconnu digne d'un avancement sans qu'on veuille encore lui conférer le cordon de Saint-André; un comte plus noble que les comtes modernes, et pour cela même peut-être plus enclin aux défauts de la noblesse russe, me demanda un jour quel emploi je faisais de mon argent et où je plaçais mes économies. Je lui répondis que le peu que je mettais de côté, je le serrais chez moi.

– Y pensez-vous ? me répliqua-t-il. Quelle imprudence ! on peut vous voler. Pourquoi ne pas le confier à des amis, à moi, par exemple. Je pourrais l'employer utilement pour vous et pour moi. Vous me rendriez même service en me l'apportant.

Je compris que c'était là un emprunt détourné, mais la proposition me convenait autant qu'elle pouvait convenir à M. le comte. Je lui remis donc le lendemain dix mille roubles, fruit de mes épargnes et de mon travail. Sa reconnaissance se trahit sur sa physionomie plus que dans ses paroles. Il aurait cru déroger, sans doute, en me remerciant, et tenait à avoir l'air de m'obliger en acceptant mes fonds. Moi, de mon côté, j'aurais cru l'offenser en demandant un reçu; j'avais alors une confiance sans bornes dans les aristocrates russes.

Six mois se passèrent; je continuais toujours à donner des leçons aux enfants de M. le comte, devenu mon débiteur. Il ne crut pas nécessaire de m'instruire de l'emploi qu'il avait fait de mon argent, et je ne me serais jamais permis de l'interroger à ce sujet. Je pensais bien qu'il l'avait dépensé, mais que m'importait ? N'était-il pas un de nos plus riches seigneurs ? Un jour enfin, j'appris, par l'effet d'un pur hasard, qu'il allait quitter Pétersbourg pour faire un long voyage à l'étranger. Je me présentai chez lui à une heure qui n'était pas celle de mes leçons. Il allait me laisser partir sans rien dire du sujet plus que probable de ma visite. Force fut donc de l'aborder.

– J'ai appris, monsieur le comte, lui dis-je, que vous êtes sur votre départ.

– Qui te l'a dit ?

– Je ne me souviens pas.

– C'est vrai, mais je reviendrai.

– Serait-ce un effet de votre bonté de me remettre mon argent avant votre départ ?

– Aurais-tu peur ? je laisse ici toute ma vaisselle.

– Je n'ai aucune crainte assurément, le besoin seul m'oblige à vous adresser cette demande.

– Tu plaisantes; tu dépenseras cette somme inutilement, je préfère la garder dans ton intérêt.

– J'ai le projet de faire une acquisition, et cet argent m'est indispensable.

– Mais je n'ai pas compté là-dessus, il faut que tu attendes.

– Il ne me serait guère possible.

– Douterais-tu de la loyauté d'un noble russe, et, qui plus est, de quelqu'un qui porte mon nom ? -

– Non, assurément.

– En ce cas, n'en parlons plus.

Je me retirai tout honteux de moi-même. Un mot de M. le comte pouvait me perdre; mais je pouvais aussi lui faire tort en publiant ce procédé que je trouvais révoltant. Le sentiment de mon droit me donna une énergie égale à la force brutale dont je subissais l'effet.

Je fus trouver le général gouverneur et lui exposai ma plainte. Son Excellence fit poster un homme pour surveiller le départ du comte, et l'empêcher au besoin.

Le lendemain, un domestique de M. le comte vint m'inviter à passer chez son maître pour régler la petite affaire en litige.

– Voilà votre argent, me dit le boyard, en me voyant entrer. Il montrait en même temps du doigt un tas d'assignats; je m'assis pour compter. Grand bien m'en advint, car je vis tout d'abord qu'un billet de cent roubles figurait pour deux cents, et qu'un autre paquet était incomplet. J'en fis respectueusement l'observation.

– Je me suis trompé, répondit le comte d'un air majestueux; il rentra dans son cabinet et m'en rapporta la différence.

Il ne pouvait plus être question des intérêts, dont l'espoir m'avait cependant seul décidé à confier cette somme à Sa Seigneurie.

– Quittons-nous bons amis, me dit le comte en me tendant la main, et *qu'on arrache l'oeil à celui qui fera mention du passé.*¹⁶

Il est d'usage de demander à un prêtre sa bénédiction, et non pas de lui tendre la main; mais comme l'affaire que nous venions de traiter était toute mondaine, il me parut raisonnable aussi de me départir des usages ordinaires. Je lui serrai la main et n'eus plus sujet de me plaindre de lui. Si aujourd'hui j'en parle, c'est peut-être un peu parce qu'il sera trop tard pour m'arracher un oeil ou tous les deux, quand la mort les aura fermés, et qu'il n'est jamais trop tard de révéler des faits qui peignent les moeurs. Je ne nomme pas d'ailleurs M. le comte, et s'il se reconnaît dans ce récit, je n'aurai pas besoin de lui recommander la discrétion.

¹⁶ Proverbe russe, pour dire qu'il ne faut pas garder rancune.

CHAPITRE SIXIÈME

INDISCRÉTIONS

M. SLAWTZOFF ET M. SPÉRANSKY – MIKHAÏL. – SERAPHIM, MÉTROPOLITE DE ST-PETERSBOURG. – PLATON ET AUGUSTIN, MÉTROPOLITES DE MOSCOU.

J'ai souvent entendu répéter cette maxime : «Si vous voulez parvenir, attachez-vous à l'astre qui monte, et gardez-vous bien de rester auprès de l'homme dont la faveur décline. L'un vous élèvera avec lui, et l'autre vous entraînera dans sa chute.» Les ambitieux temporels et spirituels connaissent et pratiquent cette règle; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit infaillible. Le sort de M. Slawtzoff, l'ami de séminaire de M. Spéransky, ce ministre qui a joué un si grand rôle, sous les deux derniers règnes, nous le prouve avec la dernière évidence. Il ne suffit pas d'avoir du talent pour parvenir : il faut venir à propos, a dit un grand homme, il faut être heureux.

Quels qu'aient été les talents de M. Spéransky, M. Slawtzoff l'éclipsait aux yeux de ceux qui ont pu le connaître de près. Il y avait quelque chose d'étudié, et pour ainsi dire de tourmenté, dans les travaux de M. Spéranski; tandis que Slawtzoff possédait une verve intarissable; une chaleur naturelle dans l'exposition. Eh bien ! il est resté obscur et malheureux, quoique son ami d'enfance soit devenu un des hommes les plus influents de son pays.

Ils avaient été élevés ensemble au *séminaire de Néva*, destiné à fournir des professeurs aux autres séminaires. M. Slawtzoff fut envoyé dans une ville de province et M. Spéranski resta à St. Pétersbourg. Un jour de fête, c'était le tour de M. Slawtzoff de prêcher à la cathédrale. Il le fit avec talent et succès; mais hélas, avec trop d'esprit pour le temps et les lieux.

«Jésus Christ, dit-il, s'en alla sur la montagne avec deux de ses disciples. C'est ainsi que tout dans l'Écriture est incohérent et obscur; car enfin, pourquoi le Seigneur prit-il deux disciples et non pas tous ?» et il développa cette thèse à la grande satisfaction des assistants. Il eut l'honneur d'être invité à dîner chez le Gouverneur; on l'y complimenta sur son sermon, et on lui en demanda communication. Il eut l'imprudence de faire venir son manuscrit. La malveillance s'en empara aussitôt, et le procureur général le dénonça comme libéral et novateur. Ordre lui fut donné de venir rendre compte de ses idées à St. Pétersbourg. M. Spéranski était alors secrétaire du prince Kourakine, et nous admettons qu'il n'était pas encore en mesure de protéger son ami. Le métropolitain Gabriel se chargea lui-même de ce soin; il fit disculper Slawtzoff que nous voyons bientôt après placé sous les ordres du chef du commerce extérieur. Après la paix faite entre Paul I et Napoléon, la Russie adopta le système continental et prononça l'embargo contre les vaisseaux anglais qui se trouvaient dans le port de Cronstadt. Les Anglais entendent trop bien leurs intérêts pour ne pas avoir eu vent de cette disposition, avant son application. Le jour de sa mise en vigueur, ils lèvent l'ancre et échappent au sort qui les menace. Il fallut trouver un coupable; ce fut M. Slawtzoff. Il avait traduit l'expression de : «dans les vingt-quatre heures» comme laissant un délai de vingt quatre heures.

Il fut condamné à aller en exil et se rendit en Sibérie, où il devint professeur. M. Spéranski, après lui avoir retiré sa promesse de lui donner la main de sa soeur, qu'il trouva depuis à marier d'une manière plus avantageuse, le laissa mourir en Sibérie, quoiqu'il dit être bien en mesure de lui faire la position qu'il eût voulu.

M. Spéranski a rendu de grands services à la Russie; mais plusieurs Spéranski auraient fait plus encore, par cette simple raison que deux esprits valent mieux qu'un seul, et qu'en Russie, il n'y a jamais eu surabondance de capacités et surtout de capacités instruites.

La justice exige que nous placions la mort de M. Spéranski à côté de celle de M. Slawtzoff. Un prêtre, un moine apprend peu de ce qui se passe dans le monde, mais encore apprend-il quelquefois ce que les autres ignorent. J'ai été à l'enterrement de Spéranski, inhumé, comme on fait, au monastère de St. Alexandre Newski, et void ce que racontait à ce sujet un fonctionnaire qui se trouvait placé à côté de moi. Les médecins avaient interdit à M. Spéranski tout travail intellectuel, lorsque le comte Cankrine, ministre des finances, craignant l'opposition de M. Lubetzki dans le sein du conseil de l'Empire, au sujet de la fameuse loi qu'il méditait sur la transformation de la monnaie, vint trouver le malade et lui parla à peu près en ces termes :

Batuckka (père), c'était le mot favori de ce brave allemand qui a toujours conservé l'accent de son pays natal, faites-moi une *opinion*, c'est-à-dire une petite note à l'appui de mon projet. J'ai chez moi en réserve une somme de 100,000 Roubles (assignats, car la loi n'avait pas passé encore), je sais que vous avez besoin d'argent, je la demanderai pour vous à l'empereur.

M. Spéranski n'avait pas d'opinion sur cette question, et nous admettons volontiers que s'il eût voulu s'en faire une indépendante, il eût adopté celle du ministre des finances. S. M. adhéra à la proposition de M. de Cankrine, Spéranski passa plusieurs nuits à rédiger sa note et descendit dans la tombe à la suite de cet effort.

Pour oser blâmer M. Spéranski il faudrait ne pas savoir ce qui se passe en Russie; pour quels actes on se fait payer, et à quel taux. La moralité est élastique, et il est des choses qui paraissent chez nous toutes naturelles, tandis qu'elles seraient sévèrement et justement réprouvées parmi les peuples qui suivent mieux que nous le huitième commandement; si donc j'ai parlé de ce fait, c'est uniquement pour le repos de l'âme de M. Slawtzoff. J'aurais mieux fait sans doute de lire une prière des morts; mais l'homme est de double nature, et si son âme vit dans le ciel, sa mémoire reste sur la terre.

On a pu voir, par mes relations avec le métropolite Mikhaël, quelle espèce d'homme c'était. Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet et de faire avec lui plus ample connaissance. Il suffira d'ajouter ce fait qui le caractérise. Il avait publié une brochure intitulée : «Esprit, Aliment et Repos». Un prêtre, après l'avoir lue, écrivit dessus au crayon : «Esprit et repos, mais d'aliment, point»; les mots rimaient en russe et prêtaient à rire. L'épigramme fit fortune et parvint à la connaissance du métropolite qui fut assez petit pour se venger du caustique abbé. Le ministre du culte, prince Galitzine, l'ayant présenté pour la croix de St. Anne, Son Eminence refusa sous prétexte que ses confrères, plus anciens que lui, n'étaient pas décorés, comme si l'ancienneté et le mérite n'étaient pas deux choses différentes. A cause du refus, peut-être, le prince s'intéressa davantage encore au prêtre; il lui promit de l'avancement et tint parole; mais le rancuneux prélat n'en finissait pas d'expédier l'ordre portant la nouvelle nomination. Le prince en ayant référé à l'empereur Alexandre, ordre fut donné de nommer par *volonté suprême*. Mikhaël a été et il est encore, comme Philarète de Moscou, membre de la secte franc-maçonnienne de Martin, propagée en Russie par Lubentzoff. C'est un mysticisme rêveur qui consiste à couvrir le calice d'une manière et non pas d'une autre, à se servir d'un encensoir rond imitant le globe terrestre. Le sort de M. Lubentzoff est trop curieux pour ne pas mériter une mention. Un membre de l'Académie avait proposé d'élire pour président le comte Arakhtschéieff, le favori de l'empereur Alexandre, pensant que sa protection serait d'une grande utilité pour l'Institut russe. M. Lubentzoff s'écria qu'autant vaudrait prendre pour président Elie, le cocher de l'empereur, qui, quoique cocher, était major et chevalier de l'ordre de St. Georges. Cette hardiesse de M. Lubentzoff fut punie par l'exil en Sibérie.

Je dois être plus explicite à l'égard du suc(~esseur de Mikhaël, le très-vénérable Séraphin. Son nom primitif était Stéphan Glagoloff. Platon, le célèbre métropolitain de Moscou, le prit auprès de lui, et l'admit au nombre des douze élèves qu'il voulut former et qui s'appellèrent les Platoniciens. M. Glagoloff montrait très peu d'empressement à prendre le froc. Sous un prétexte ou sous un autre, il écartait le moment décisif. Un jour enfin, Son Eminence le somma de se prononcer.

– Je n'ai pas encore terminé ma philosophie, lui répond l'élève récalcitrant, j'ai tels et tels auteurs à étudier encore.

– Eh bien ! vois-tu cette lettre, lis-la, répond le métropolite. M. Glagoloff resta pétrifié après avoir parcouru l'écrit qu'on lui présentait. C'était la lettre d'un père de famille, d'un noble de Moscou, dont M. Glagoloff avait séduit la fille.

– Voilà donc, reprit le métropolite, le mystère de tes irrésolutions et de tes études. De deux choses l'une : tu seras demain soldat ou moine.

Le lendemain M. Glagoloff fut moine, et Platon, après l'avoir ordonné, prononça un de ses discours remarquables.

– Sais-tu, lui dit-il, le beau nom qu'on t'a donné : Séraphin est un nom d'ange; sois donc digne de lui, et mérite le séjour du ciel !

L'Église triomphait; elle venait de recevoir dans son sein un enfant qui l'a honorée et glorifiée. Le père de la noble fille devait être consolé; celle-ci fut mère, et l'on ne sait ce que devint l'enfant.

Quelques années plus tard, nous voyons Séraphin évêque de Smolensk, recevant ses subordonnés en robe de chambre de cachemire et en pantoufles de maroquin rouge, avec des bouts relevés à la turque. Touchante simplicité ! Puis, le modeste moine est appelé à la tête de la métropole de St. Pétersbourg : mais là je m'arrête ... Si l'humble prélat n'était pas très humble, il fut au moins poli envers ses subordonnés, ce qui est presque une vertu en Russie, et il fut également juste, autre qualité bien rare.

Quelques mots sont devenus nécessaires sur Platon lui-même. Il était l'instituteur de Paul I; mais une intrigue avec une dame de la cour l'avait obligé de quitter St. Pétersbourg. Les

personnages de cette espèce ne tombent jamais qu'à demi, et le plus souvent, on ne les déplace que pour les élever en grade. Platon fut nommé métropolitain de Moscou, poste qui vaut certainement mieux que celui qu'il occupait auparavant. Catherine avait besoin de trop d'indulgence pour être sévère envers les autres : il lui suffit d'éviter le scandale, en éloignant de la cour le prélat galant.

Après la mort *subite* de Paul 1^{er}, Alexandre vint se faire couronner à Moscou. Les assassins de son père font partie de sa suite. Platon prenant Zouboff à l'écart, lui demande :

– Feras-tu du fils ce que tu as fait du père ?

– Il n'est pas de tes élèves, répond l'audacieux magnat.

Puisque je n'aurai pas l'occasion de revenir sur la mort de Paul 1^{er}, l'anecdote suivante trouvera naturellement ici sa place.

Il fut prescrit, lors de ce fâcheux événement, de déclarer dans toutes les églises que S. M. s'était éteinte par suite à *un fort coup d'apoplexie*. Nous traduisons littéralement; le lecteur comprendra qu'il s'agit d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Un prêtre de village, ignorant les termes de médecine politique, ne peut se tirer de celui d'apoplexie, et le remplace par un mot russe qui a à peu près la même consonance, *po pleschi*, (sur le front) de manière que le tout voulait dire que S. M. était morte des suites d'un coup fort à la tempe. Le prêtre était dans le vrai.

A tort ou à raison, je me suis dispensé de lire les sermons de Platon; mais à en juger par sa théologie, que j'ai soigneusement parcourue, je crois que S. Eminence n'avait pas le génie que ses partisans lui prêtent.

A Dieu ne plaise que je me laisse aller à la calomnie. J'ai trop de vérités à dire pour avoir recours à l'invention, et en bon ecclésiastique, j'absous d'avance les écarts les plus monstrueux de nos prélats; les écarts de la chair n'effraient que ceux qui n'ont pas fait vœu d'abstinence. Ces sortes de confidences, on les écoute sans indignation; mais on les lira avec colère, pourquoi ? Ce qui est bon à dire est pourtant bon à écrire. La vie exemplaire de nos confrères ne doit pas craindre le grand jour éminemment salutaire : la publicité corrige les défauts et récompense la vertu.

– Le successeur de Platon, le vénérable Augustin, n'était pas non plus exempt de péché véniel, témoin cette inscription qu'on avait, une nuit, placée sur le portique de son hôtel et qui disparut aussitôt : «L'humble Augustin et la docile Marthe.»

Marthe était aussi une femme noble. Le sang plébéien de nos prélats a toujours eu soif du sang de nos aristocrates. Sans doute, ils auraient échappé à la tentation s'ils étaient nés sur une échelle plus élevée de la société. – Ne me lapidez pas, j'ai fini. J'aurai aussi ma petite confession à faire, et je la ferai sans trembler.

Les livres du haut clergé russe jouent un rôle assez remarquable. Ce n'est pas autant pour l'édification des fidèles que pour l'enrichissement des prélats qu'ils voient le jour. Leurs Eminences et leurs Hautes Eminences s'y prennent souvent sans trop de façon. Ainsi au moment où j'écris ces lignes, il vient de paraître une brochure intitulée : «Le Lait de l'âme ou le Lait ecclésiastique». Je n'ai pas lu l'opuscule et ne sais par conséquent quel en est le sens; mais voici quelle en est la portée. Le digne prélat : auteur du livre, avait en vain demandé à son *higoumène* de l'argent pour suffire aux dépenses d'un séjour dans la capitale où il avait été appelé à résider à son tour. L'higoumène lui ayant répondu que la caisse était vide, Son Eminence donna le jour à la brochure en question, avec ordre à tous les ecclésiastiques de son diocèse de l'acheter.

Le dernier sacristain qui a à peine une vingtaine de roubles d'appointements et de revenus annuels, a dû payer de sa bourse, pour allaiter son âme ou pour alimenter son Eminence. Les clercs, a justement pensé l'évêque, se rattraperont sur les ouailles qui feront comme elles pourront. Le pouvoir temporel n'agit pas autrement, et j'aime à croire que l'Église ne fait que l'imiter. Ainsi, je connais un almanach que le feu ministre de police a chargé ses officiers de répandre dans toutes les provinces; cela éclaire l'esprit des sujets, et dispense les auteurs officiels d'en avoir.

CHAPITRE SEPTIÈME

MÉSAVENTURES

JE PRÊTE LES MAINS À UN ACTE DE BIGAMIE SANS LE SAVOIR. – MES ARRÊTS. – CLÉMENTE ET CONDAMNATION. – RÉVÉLATIONS.

Un jour, jour à jamais néfaste, se présenta chez moi un gentilhomme aux manières engageantes et d'un nom très respectable. Le prêtre considère la venue d'un noble comme une grâce du ciel, tandis que le plus souvent il ne reçoit qu'un envoyé de l'enfer. Candides et fat que j'étais, j'interprétais cette visite en mon honneur, ne sachant pas encore que, quand un Russe caresse son inférieur, c'est afin de le mieux écorcher.

Je me confondais en saluts et ne savais comment faire asseoir mon hôte, lorsqu'il me dit :

– Je viens vous demander un service, mon père.

– Commandez, Monsieur, je suis à votre disposition.

– Il s'agit de me marier; je venais vous prier de célébrer la cérémonie. J'arrive de mes terres.

– Rien n'est plus facile, et je vous remercie de m'avoir donné la préférence sur mes confrères. Vous savez la formalité qu'il faut remplir ?

– Trois témoins, c'est fait. Est-ce tout ?

– Absolument.

– En ce cas vous me permettrez de disposer de vous pour demain.

– Je serai à vos ordres.

Le lendemain, dans l'après-dîner, le mariage se fit à mon église. La mariée n'avait pas un grand nom, mais elle était riche. On me força d'accepter une somme assez considérable en faisant mine de s'offenser, si je persistais dans mon système de refus.

Quelques mois se passèrent; je n'avais plus entendu parler de cette affaire, lorsque, comme une bombe, vint éclater sur ma tête la nouvelle que j'avais marié un homme marié. Cet homme si jeune, qu'on eût dit que le lait de sa mère n'avait pas encore séché sur ses lèvres, était déjà bigame. Cet homme aux gants blancs, à la canne parsemée de pierreries, était un criminel ! Qui l'aurait pensé ? Il avait fait un voyage à l'étranger et là, pour séduire une femme, il s'était marié clandestinement. Aujourd'hui; apprenant son nouveau mariage, cette femme était accourue pour faire valoir ses droits.

Je n'avais pas encore eu le temps de revenir de ma frayeur, que je fus mandé chez le métropolitain. Evidemment, j'étais perdu. Je connaissais trop bien les dispositions de l'humble Mikhaël envers moi, pour espérer de trouver grâce auprès de lui. J'étais innocent, mais la loi me déclarait coupable. Depuis, la législation, en devenant plus sage, a pris des mesures plus justes. Elle a ordonné que celui qui veut contracter un mariage produise un certificat de ses supérieurs s'il est au service; des autorités locales, s'il est particulier, constatant son célibat cette dernière disposition n'existait pas de mon temps. L'assertion des témoins, établissant qu'il n'y avait pas de parenté civile et ecclésiastique entre les fiancés, suffisait. Par parenté ecclésiastique, on entend les parrains d'un même enfant. Dans le cas où les témoins commettaient une erreur, ils en étaient quittes pour s'être trompés. Toute la faute retombait sur le prêtre qui avait célébré les noces.

Ce que j'eus de plus pressé, ce fut de courir chez mon bigame, afin de voir ce qu'il pourrait tenter pour me tirer du mauvais pas où il m'avait engagé. Mais il était sorti; l'heure pressait; il fallut me rendre chez le métropolitain. Je m'y présentai tremblant de tous mes membres. Son Eminence avait un air de courroux triomphant. Je roulai mon front dans la poussière.

Quand je me fus relevé.

–Fils de chien, me dit le prélat, qu'as-tu fait ?

– Votre Très-Haute Eminence, je suis coupable sans l'être; on m'a indignement trompé.

– On t'a trompé ! dis plus tôt qu'on t'a acheté.

Car comment se fait-il, que toi, le pope désintéressé, qui refuse toute rétribution pour les offices, tu aies accepté une large rémunération pour ce mariage satanique ?

– J'ai cru devoir refuser le denier du pauvre, et même, quant à l'argent du riche, j'ai eu la main forcée.

– Ne mens pas, avoue-moi toute la vérité; tu savais ce que tu faisais puisque, tout à l'heure encore, avant que je t'eusse fait connaître pour quel motif je t'ai mandé devant moi, tu as deviné juste.

– Que votre colère me pulvérise si j'ai commis sciemment la faute qui pèse sur moi. Le bruit public me l'avait apprise avant que vous eussiez daigné m'appeler; mais je jure que je suis innocent.

– C'est ce que verra mon tribunal. Tu es un fin compère. Il y a longtemps que je te suis de l'oeil.

– La méfiance de Votre Haute Eminence est mon plus grand malheur. Veuillez ne pas l'écouter.

– Tu oses te justifier ? Est-ce que ta culpabilité n'est pas assez évidente ? Les lois ne sont elles pas là ? Retire-toi de devant mes yeux.

Sur un signe de Son Eminence, on se saisit de moi et l'on m'enferma au consistoire, dans la chambre des arrêts. Je me voyais perdu; l'accusation, le jugement et la peine, se confondaient à mes yeux. Et en effet, n'est-ce pas une seule et même chose chez nous, lorsqu'on n'est pas dans les bonnes grâces des chefs dont on dépend ? Ma tête se fendait; je sentais déjà résonner le ciseau fatal qui sert à tondre les prêtres qu'on dégrade. Il n'y avait plus de temps à perdre; je résolus de mettre en campagne tous mes protecteurs. On n'eut pas la cruauté de me refuser une plume et de l'encre, et bientôt j'eus expédié des lettres pressantes à tous ceux chez qui j'avais donné des leçons; mais hélas ! mon malheur avait fermé tous les coeurs. Tous restèrent sourds à mes prières, un seul excepté; le digne homme, que le bonheur soit son partage !

C'était un boyard de Moscou, franc et noble, comme tous ceux qui n'ont pas respiré l'air de la cour. Il comprit que me laisser condamner, c'était imprimer la flétrissure au front de ce jeune homme qui, sciemment, avait creusé sous mes pas le gouffre où je venais de me précipiter en aveugle.

Il courut chez tous les hommes influents qu'il connaissait, ranimant la tiédeur des uns, le courage des autres, assumant sur lui seul toutes les suites de ses démarches. Il parvint enfin à me gagner quelques appuis puissants. L'effet n'en fut pas très salutaire pour moi comme on le verra par la suite; mais néanmoins, ma reconnaissance pour lui ne s'éteindra que dans la tombe, car il m'a sauvé de l'ignominie.

Je me savais innocent; le déshonneur ne m'aurait donc frappé qu'à demi, et au fond de mon coeur, je méprisais assez les absurdités de notre régime, pour ne pas succomber sous le poids de la peine qu'on m'apprêtait. Mais qu'est-ce que la conscience de son droit, en présence de la voix publique qui vous accuse, et du dédain que vous témoigne le dernier de vos collègues ? Une fois appelé à vivre parmi certains hommes, ne faut-il pas supporter leurs préjugés, se diriger d'après leurs opinions ? Quelle que soit la société qui vous rejette de son sein, quand

aucune autre ne vous est ouverte, l'affront pèse sur vous de tout son poids.

Je ne nommerai pas mon nouveau bienfaiteur, de crainte qu'il ne s'en offense. Les hommes, véritablement vertueux, et je le crois tel, car nul intérêt ne le guidait en cette occasion, les hommes véritablement vertueux, dis-je, au lieu de briguer l'éclat, détestent le bruit qu'on fait de leurs bonnes oeuvres. Il fit tant et si bien, qu'au bout de deux semaines de réclusion, Son Eminence me fit venir chez lui et, me parlant sans témoins :

- Tu es veuf, me dit l'humble Mikhaël, d'un ton qui contrastait singulièrement avec celui de son dernier entretien. Il n'y avait en effet qu'un an et demi que j'avais perdu ma femme. Le souvenir de cet événement, dont je n'ai pas fait mention dans mes mémoires, me fit venir une larme aux yeux.

– Veux-tu être moine ? reprit Son Eminence.

Je ne répondis pas, car si j'avais une antipathie profonde pour cette condition, je voyais bien que ce pouvait être une dernière voie de salut.

– On m'a tant dit de bien de tes connaissances, poursuivit le métropolitain, que je voudrais te conserver à l'Église. Tu as des amis que je respecte, mais ils ne pourraient te sauver : ton crime est évident. Accepte donc ce seul moyen de salut que je t'offre. Vois, j'ai aussi été prêtre comme toi, et je suis parvenu en me faisant moine.

La perspective d'être évêque, archevêque ou métropolitain, ne me tentait pas; mais la possibilité d'échapper au glaive suspendu sur ma tête me fit tomber aux pieds du prélat.

– Que la volonté de Votre Haute Eminence soit faite !

Le métropolitain me releva et me renvoya consolé; ... consolé, comme le malade, auquel on sauve l'existence aux dépens d'un membre, comme le criminel auquel on fait grâce de la vie, à condition qu'il se fera bourreau; car s'il y a un état que je détestais, c'était celui de moine ! La mort eût été plus douce pour moi, car la réclusion, c'est la mort dans la vie; la conviction ou

l'ambition peut seule la faire accepter. Or, l'on sait déjà mon peu de ferveur, et la prétention de commander un jour à l'ordre ecclésiastique était le dernier de mes rêves.

Six ans après mon aventure, il s'en passa une autre qui fit beaucoup plus de bruit à St Pétersbourg. Je crois devoir la relater ici à cause de son analogie avec la mienne, et aussi parce qu'elle contient des faits religieux sur lesquels je n'aurai pas l'occasion de revenir.

M P*** était marié à la Demoiselle D*** depuis plusieurs années, sans qu'il eût pu remplir les devoirs conjugaux. La loi russe admet deux cas de divorce : l'adultère et l'incapacité de satisfaire aux devoirs de l'hyménée. Le flagrant délit ou des preuves incontestables, appréciées par les tribunaux, constituent le premier cas;¹⁷ dans le second, le synode renvoie l'examen au conseil médical et prononce sur son rapport. Mais il est expressément dit, que si le fait d'impuissance n'est pas porté devant les tribunaux, dans le courant des trois premières années du mariage, il n'est plus admissible. Par délicatesse et par espoir d'un changement, Mademoiselle P*** laissa expirer ce délai, et les deux époux convinrent de se séparer à l'amiable. Mademoiselle P*** lia avec un colonel aux gardes une relation qu'elle voulut faire clandestinement sanctifier par l'Église.

Un prêtre d'Oranienbaum, séduit par l'appât de l'argent, se prêta à ce méfait. La cérémonie fut célébrée pendant la nuit, et l'entrée de l'église fut strictement interdite. Soit hasard, soit providence, M. P*** passa par la ville, juste en ce moment.

A la vue de la lumière dans le temple, il descend de voiture, s'enquiert de la nature de l'office, et parvient à reconnaître sa femme.

Le prêtre fut cassé, le mariage qu'il venait de célébrer déclaré nul et non avenue; M. P*** put se remarier, et, chose étrange ! il eut des enfants de sa seconde femme. Quant à la première, elle fut condamnée à faire pénitence, pendant quatre ans, ce qui se borna aux visites d'un abbé qui se rendait de temps à autre chez elle, pour l'exhorter au repentir et à la résignation.

Les détails suivants mettront en relief l'arbitraire qui préside chez nous à la séparation des époux, comme il règne dans tout ce à quoi touche le gouvernement; ils feront en même temps ressortir l'indulgence de Catherine II, pour des désordres pareils à ceux qui ont entaché sa réputation.

Ces faits ont eu une grande publicité judiciaire de leur temps.

M. Demidoff, homme puissamment riche, avait épousé une demoiselle Schiriaieff, appartenant à une famille qu'une suite de malheurs avait réduite presque à l'indigence. Afin de se l'attacher davantage par des bienfaits, car du côté de la femme ce n'était pas un mariage d'amour, il lui fit don de trois mille paysans, de deux maisons à Moscou, et à ses parents, de mines de fer valant environ 100,000 roubles. Sa femme ne lui donna pas d'enfants, et paya ces largesses par la plus noire ingratitude. Elle quitta la maison conjugale avec M. Hitroff, emportant pour soixante mille roubles d'effets appartenant à son époux. Ce dernier eut non seulement la bonté de la reprendre chez lui, mais il poussa l'abnégation jusqu'à assumer sur lui seul la faute de cette fuite. Au lieu de se ranger, la perverse Sophie forme une autre liaison criminelle avec Polianski; celui-ci vient en voiture pour l'enlever, mais le mari, cette fois, fait preuve d'énergie; il rassemble ses gens, et ordonne d'arrêter et de battre à mort ceux de Polianski.

La tentative d'enlèvement avorta; mais Polianski n'en continua pas moins ses visites clandestines à la maîtresse de la maison, où il s'était réservé des intelligences par l'intermédiaire d'un cuisinier que Demidoff ne parvenait pas à chasser, grâce à la résistance de sa femme. Tout ce scandale devenant public, Mme Schiriaieff, la mère de Mme Sophie Demidoff, porte plainte à l'Impératrice, lui révèle les monstrueux écarts de sa propre fille, et demande qu'elle soit renfermée dans un monastère.

Par décret du 1^{er} juin 1779, Cathérine nomme un tribunal de paix, composé de MM. Tschitsterine, Troubetzkoï et Elagnine, pour juger cette affaire d'après les lois existantes et leur conscience. Après avoir entendu les partis, constaté la culpabilité et les désordres criminels de Mme Demidoff, et repoussé l'accusation de mauvais traitements que cette femme alléguait contre son mari, car il paraîtrait qu'il ne s'était porté à des excès contre elle qu'après qu'elle eut failli à ses devoirs, le tribunal résolut ce qui suit : Les 3000 paysans près de Mourom, donnés par Demidoff à sa femme, reviennent au mari, contrairement à la loi qui maintenait les donations de serfs entre les époux. Mme Demidoff conservera ce nom, malgré la demande du mari qui voulait qu'il lui fût interdit de le porter. Elle rejoindra ses parents qui la garderont auprès d'eux, contrairement à la demande expresse de la mère qui voulait que la fille adultère fût renfermée

¹⁷ En cas de divorce pour adultère, l'innocent seul peut se remarier, l'autre est condamné au célibat, donc à l'adultère ou à la débauche.

dans un monastère. Elle continuera à posséder une des deux maisons que son mari lui a données à Moscou, et de plus, celui-ci lui fera une rente de cinq mille roubles par an, à partir de l'année précédente, qu'il payera en entier pour les frais de son nouvel établissement, en y joignant dix autres mille roubles qui seront déposés à la banque. Tous les gens des deux sexes, attachés au service personnel de Mme Demidoff, deviendront sa propriété.

L'Impératrice confirma cet arrêt dont l'indulgence aurait été un scandale, dans tout autre temps qu'en un siècle de licence et de relâchement dans les mœurs.¹⁸

¹⁸ Ces faits sont relatés dans le Supplément aux cinq premiers volumes du Swod systématique des lois existantes. St. Pétersbourg 1818 (en russe.)

CHAPITRE HUITIÈME

LE MONASTÈRE

CÉRÉMONIAL DE L'ADMISSION. – RÉGIME DES COUVENTS RUSSES. – LEUR COMPOSITION. – JE ME LIE AVEC UN DES MOINES. – INCONDUITE DE LA PLUPART D'ENTRE EUX. – DIVERSES ESPÈCES DE COUVENTS. – LEURS REVENUS.

Le prêtre qui entre au monastère n'est pas soumis aux règles généralement suivies pour la réception des frères. Il n'est pas sujet au noviciat, conserve son habit, et, si enfin, après un certain temps d'épreuve, il consent à prendre le froc, la cérémonie en est toute simple, car il ne subit pas la tonsure. Je dois donc cesser de parler de moi, pour initier le lecteur aux formalités usitées lors de l'entrée en religion.

Les laïques qui désirent faire partie du clergé régulier subissent, dans le monastère qui les admet, un noviciat très rude, consistant surtout dans l'exécution de travaux domestiques. Ils s'appellent alors les obéissants ou serviteurs, *poss-louchniks*, et sont aux ordres des moines : on leur fait balayer le plancher, porter de l'eau et du bois. Lorsqu'ils se sont acquittés de ces offices très humbles pendant un temps assez long, on procède à leur ordination qui se pratique de la manière suivante.

Après avoir passé trois jours enfermé, dans une chambre isolée, le candidat est conduit, aux matines ou à la liturgie, devant un pupitre sur lequel se trouve l'Évangile; à sa droite, sur un autre pupitre, est déposée une paire de ciseaux; sur un troisième, à gauche, une croix.

- Que viens-tu chercher ici ? lui demande le supérieur.
- Le salut de mon âme.
- Prétends-tu à l'état d'ange ?
- J'y prétends.

Le supérieur, higoumène, archimandrite ou archevêque, suivant la catégorie, à laquelle appartient le monastère, prend alors les ciseaux et répète les mêmes questions; après avoir obtenu les mêmes réponses, il jette les ciseaux à terre, et ainsi de nouveau jusqu'à trois fois. Cela accompli, il opère la tonsure, puis fait revêtir à l'aspirant les habits religieux. Celui-ci prend alors le crucifix dans la main et reste à genoux jusqu'à la fin de l'office. Pendant ce temps, les assistants viennent baiser la croix et glisser des pièces de monnaie dans la main du nouveau frère. Les chœurs entonnent un chant d'une mélodie vraiment céleste, et spécialement consacré à cette cérémonie.

Le prêtre, en devenant moine, reste prêtre et a droit d'officier; le moine ordinaire, qui prétend au même privilège, subit une ordination particulière, mais qui se borne à la simple investiture des ornements sacerdotaux.

Tous les monastères en Russie sont de l'ordre de St. Basile; et, de tous les ordres, c'est certainement le moins sévère. Point de macération, point de jeûnes absolus; le costume ne rappelle pas les souffrances de notre Seigneur; on ne marche pas pieds nus; on est soigneusement chaussé et couvert. Les habits sont noirs, le froc recouvert d'un voile en crêpe et de la hauteur d'un shako de soldat.

Le *skhimnik* ou le pénitent solitaire suit un régime plus dur. Il ne mange jamais de poisson, et sort toujours couvert d'un voile qui lui descend jusqu'à la moitié du visage, de façon à l'empêcher de voir autour de lui, tout en lui permettant néanmoins de distinguer le sol où il marche. Les autres moines ont généralement une table bien garnie en poisson; à l'époque où il est permis de manger de la viande, ils font usage d'oeufs et de beurre; ils boivent du vin les jours de fête et deux fois durant le grand carême; leurs dévotions se bornent à assister tous les jours aux matines, aux deux liturgies et aux vêpres. Leur cellule est ornée d'un crucifix suspendu au mur, et une tête de mort en stuc est placée sur leur table.

Il n'y avait pas de *skhimnik* dans notre monastère. Ils préfèrent en général les petits monastères, situés au milieu des populations agrestes et crédules, auxquelles ils inspirent une haute vénération par leur piété qui n'est souvent que de l'hypocrisie sur une plus grande échelle.

Je laisse à des chrétiens plus fervents que moi le soin de décider en quoi le renoncement au monde, les macérations peuvent être agréables à Dieu. Je n'ai pas de peine à croire que les hommes qui se consacrent au bien de leurs semblables remplissent mieux leur mission ici-bas que ceux qui font abnégation d'eux-mêmes pour obtenir le bonheur futur; mais, si malgré tout, un régime pieux, un ordre sévère peuvent présenter quelque chose d'édifiant, surtout de la part de pécheurs convertis, le régime des monastères russes est certainement contraire à la vraie foi et pernicieux pour la société. Que sont les moines russes ? Des banqueroutiers ou des hommes

sans aveu qui échappent ainsi à la rigueur des lois ou aux peines qu'ils ont encourues. Des serfs, réclamés par leurs seigneurs, qui cherchent en vain un refuge dans ces asiles; car, avant la fin du noviciat, ils leur sont religieusement restitués; quelques nobles enfin, en fort petit nombre, qui espèrent parvenir aux dignités sacerdotales plus facilement qu'aux honneurs temporels, ou bien qui cèdent au dégoût du monde ou à une piété véritable : tel est le personnel de nos monastères.

Une classe qui fournit un contingent remarquable aux monastères, est celle des bateliers; on les recherche avidement à cause de leur bonne voix, ou pour mieux dire, de leur voix forte, afin d'en faire des diacres. Je me rappellerai toujours un incident qui a plus diverti que scandalisé les assistants. Pendant le grand carême, la fatigue ayant gagné tous les officiants, un archidiacre originaire des bords du Volga, et ci-devant batelier de profession, s'était endormi debout sur ses



jambes. Son tour de chanter étant venu, il garde le silence. On le secoue, on l'appelle, on le réveille à demi, et en sursaut, il s'écrie : «Appareil-lez !» Le malheureux voguait en rêve sur son fleuve natal et se voyait sur sa barque. On l'excusa en le disant malade.

J'avais retrouvé un compatriote dans le monastère. Après avoir fait de mauvaises affaires dans le commerce, et occasionné de grandes pertes à tous ceux qui avaient traité avec lui, il était venu chercher au monastère un asile contre ses créanciers, une vie désormais à l'abri des malheurs. Il y était depuis trois ans lorsque j'y entrant et ayant gagné les bonnes grâces des chefs, il avait été nommé *risnitschi* on surveillant des costumes. Cette place lui valait, par des revenus

licites ou illicites, trois mille roubles de rente qui passaient en manger et en boire. Un placard, pratiqué dans le mur de sa cellule, renfermait toujours une bouteille ou deux de bon vin, et quelque grasse volaille froide attendait sous son lit l'heure où tout rentrait dans le repos, pour sortir de sa cachette et restaurer le pauvre moine. Je me liai avec lui, non pas grâce à ses friandes habitudes, mais parce que je ne trouvai pas mieux au monastère. Il voulut nécessairement que je partageasse ses repas clandestins. Les prétextes pour trinquer ne manquaient pas, comme on le pense bien. Tantôt la journée avait été fatigante, tantôt froide ou humide. – Je suis triste, me disait-il parfois, et toi, père Gabriel, comment te sens-tu, si nous buvions ? Seigneur Jésus, Seigneur Jésus, prends-moi en pitié ! – Puis il ouvrait le placard; et bientôt nous revenions en idée dans nos anciens foyers, et nous nous rappelions l'un à l'autre les lieux qui avaient vu s'écouler les années de notre enfance. Il ne se départait jamais d'une attitude recueillie, et les mots de Seigneur Jésus sortaient plus souvent de ses lèvres qu'il n'y portait son verre. Son vin était réellement bon, et j'y pris assez de goût pour lui en demander à mon tour quand j'avais quelques contrariétés. Le vin est, pour le Russe, l'unique dissolvant du chagrin. Souvent alors il me répondait : – Attends qu'on soit couché; j'en ai de trop bon pour nous laisser déranger ou surprendre.

L'oisiveté, le chagrin, ces hôtes inévitables de nos monastères, poussent à l'ivrognerie. Cependant, nous ne nous permettions jamais d'excès; tandis que nos confrères, eux, s'enivraient fréquemment en ne gardant même aucune retenue dans leurs orgies. – Ils différaient de nous en ce qu'ils préféraient l'eau-de-vie au vin, tant par économie que par goût. Leur ivresse se passait rarement sans querelles, et les coups venaient souvent clore les disputes.

Les fautes contre la discipline étaient punies par la *peine de la chaise* qu'on applique bien aussi aux prêtres séculiers, en contravention avec le règlement, mais que je n'ai vu pratiquer qu'au monastère. On met au cou du patient un carcan fermé par un immense cadenas auquel pend une chaîne dont l'autre extrémité est attachée à une espèce de tronc d'arbre qui lui sert de siège; s'il veut marcher, il doit traîner tout ce fardeau; aussi aime-t-il mieux rester immobile, ce qui le calme singulièrement, pour tout le temps au moins que dure la punition; car celle-ci à peine achevée, il se refait en buvant deux fois plus que de coutume.

Les moines sont souvent en courses sous un prétexte ou sous un autre, tandis que le motif le plus fréquent de leurs absences consiste à aller voir leurs *nièces*. Presque chaque moine a une nièce qu'il loge dans le bourg le plus voisin, et qui n'est autre que sa maîtresse.

Comme on le voit, l'existence dans nos monastères n'est pas si dure qu'on le pense; et au lieu d'être une tombe anticipée, le monastère est une retraite qui a aussi ses petits charmes et ses compensations.

Il y a deux espèces de monastères en Russie : 1° les monastères *statnoi* ou d'Etat, et 2° les monastères cénobites ou de commune habitation, *obstshejitelni*. Le nombre des premiers est fixe, et les moines qui en font partie reçoivent du gouvernement un traitement de vingt roubles assignations. Ils se divisent en deux classes : ceux de la première s'appellent *stawropialni*, et sont sous les ordres des archevêques ou des métropolitains; ceux de la seconde ont des *stroitel* pour chefs ou des archimandrites qui relèvent du synode. Les monastères de Kiewo-Petschersk, de St. Serge près de Moscou, d'Alexandre-Newski près de St. Pétersbourg, sont de ce nombre. Outre les appointements qui sont de bien peu d'importance, ils retirent des revenus considérables, soit des pêcheries, soit des moulins qui leur sont affectés, comme aussi des terrains qu'ils vendent pour les sépultures et des offices de mort. Ainsi, il est de grand ton à St. Pétersbourg de se faire enterrer au monastère d'Alexandre-Newski, quoique le sol n'y soit guère d'une bonne nature. Jusqu'à Catherine II, les monastères possédaient en propre des serfs que cette impératrice leur a retirés. Grande fut la colère des moines. L'archevêque de Pskov fit à ce sujet envelopper de draps les cloches de ses églises, afin qu'elles rendissent un son lugubre propre à faire croire qu'elles se plaignaient d'elles-mêmes du tort qui avait été fait aux pasteurs du troupeau des fidèles. Mais le gouvernement ne se laissa pas intimider par cette grossière supercherie; il cassa et exila l'archevêque.

Les monastères des cénobites ne reçoivent aucune rétribution; ils s'entretiennent du produit des terres qui leur sont assignées et du travail de leurs moines. Il y en a pourtant de très riches, entr'autres celui de Nil près d'Ostaschkow, dans le gouvernement de Twer. Ces monastères sont très nombreux, mais peu peuplés : il y en a qui ne comptent que cinq moines. Trente à quarante moines sont le maximum de la population des monastères les plus importants. Le nombre total des moines en Russie s'élève à environ 15,000. Les monastères de moniales forment une classe à part, sous les ordres de dames-higoumènes qui, pour la plupart, sont d'origine noble.

CHAPITRE NEUVIÈME

UNE INTRIGUE

Le simple moine ne peut administrer aucun sacrement; le moine-prêtre, quel que soit le grade qu'il occupe dans la hiérarchie ecclésiastique, peut célébrer toutes les cérémonies, excepté le baptême et le mariage; celui-là, afin d'empêcher la tentation pouvant provenir de l'attouchement d'un enfant de sexe féminin, et celui-ci, parce qu'il est d'usage de proférer des paroles mondaines : telles que : »Et vous serez deux en un seul corps.» Ainsi, aux mariages des membres de la famille impériale, le métropolitain célèbre les fiançailles, et le confesseur de Sa Majesté, le reste de la cérémonie.

En revanche, le prêtre-moine est souvent préféré, pour la confession, aux prêtres séculiers. La vie sinon austère, au moins retirée, inspire plus de confiance à certains pécheurs. J'eus moi-même, à mon entrée dans l'ordre, l'honneur d'être choisi pour confesseur par une dame de haut parage qui, après m'avoir initié à ses grands et petits péchés, eut la fatale idée de me rendre complice de ses égarements. La discrétion d'un moine étant une chose hors de doute, devient un attrait puissant pour une femme oublieuse de ses devoirs, et expose le pauvre frère à des séductions auxquelles il n'échappe pas toujours. J'ai une profonde antipathie pour le renversement de certains rôles, pour les assiduités d'une femme; mais notre position est exceptionnelle, et il est permis de croire que nous ne sommes pas gens à faire des avances. Sous le prétexte d'entretiens religieux, celle dont il s'agit me pria de la visiter dans mes moments de loisir. Elle daigna me trouver quelque esprit et quelques connaissances profanes; puis elle voulut reconnaître mes attentions par quelques-uns de ces petits présents qui ne laissent que peu de doutes sur les sentiments qui les font faire. Je vis l'abîme et me laissai tomber. Je n'étais et ne suis qu'un mauvais moine, un moine forcé. Une partie de mon péché doit donc retomber sur ceux qui m'ont fait cette position, si contraire à ma vocation et à mes penchants. J'avais besoin de compassion, d'amitié; ma pénitente m'en offrait, comment refuser ? Je ne suis rien moins qu'un saint, et les saints eux-mêmes ont vu leur vertu chanceler, lorsque Satan venait les tenter en compagnie de jolies femmes. D'ailleurs, la plupart des saints ont commencé par être de grands pécheurs, et moi, je n'avais jamais connu le péché. Ne dit-on pas que les pécheurs qui se repentent sont plus agréables à Dieu, et qu'ils seront placés plus haut que ceux qui n'ont jamais failli ? Je me repens certes, sans prétendre pour cela aux joies de l'autre monde. Que l'homme vertueux me jette la pierre, je suis trop petit pour qu'elle m'atteigne,

Pour faire trêve à ces excusés qui, je le vois bien, n'en sont pas, j'avouerai qu'on a bien raison d'interdire l'amour aux religieux; car si c'est un effet et une cause, en même temps, de nobles sentiments; si le dévouement, la générosité qu'il provoque valent bien mieux que l'égoïsme et l'abrutissement qu'inspire le monastère, c'est aussi un feu qui dévore, qui absorbe tout l'être, ne laissant plus de place dans le cœur à d'autres sentiments, dans l'esprit, à d'autres pensées. Il donne le jour à des passions condamnables; la jalousie qui ne vous laisse aucun répit, la méfiance qui aigrit le sang et la convoitise qui bouleverse l'âme. Seulement, il ne suffit pas de défendre d'aimer; il faudrait trouver le moyen d'empêcher l'amour; car, autrement, la défense n'est qu'une tentation de plus,

Je le demande, pourquoi ma belle pécheresse m'a-t-elle préféré aux mille cavaliers qui rivalisaient d'ardeur à lui plaire ? Est-ce uniquement parce qu'elle était sûre de ma discrétion ? Elle m'a bien donné d'autres raisons, mais je ne crois qu'à celle-là. Elle n'a pas pensé sans doute que j'écrirais un jour mes mémoires; mais que son nom au moins reste un mystère pour tous. Je ne me suis jamais confessé sur cette liaison, si ce n'est en m'accusant de vagues sentiments, de manière à ne pas laisser prise contre moi. Je n'ai pas cru, non plus, devoir recourir à des jeûnes et à des pénitences, persuadé que ma chair était trop faible pour rejeter les chaînes qu'impose la main légère d'une femme.

M'aime-t-elle, ne m'aime-t-elle pas ? telles sont les deux éternelles questions que je me suis adressées à tout moment, pendant plusieurs années. – Lorsque je la voyais, elle me jurait qu'elle m'aimait et je le croyais; mais à peine l'avais-je quittée, que la méfiance, comme un ver rongeur, se glissait dans mon cœur. Pourquoi m'aimerait-elle ? n'en aime-t-elle pas un autre ? Les femmes qui se plaisent à avoir beaucoup d'adorateurs ne consentiraient-elles donc pas à avoir plusieurs amants ? et la femme qui s'est faite libre n'est-elle pas ce qu'est un homme sans honte et sans pudeur ? Celui qui n'a éprouvé que le cœur d'une seule femme peut-il se flatter de les connaître toutes ? Pourquoi ai-je jamais ouvert ce livre indéchiffrable ? Je ne voyais que de la passion, là où il pouvait y avoir un attachement pur et sincère; or une fois qu'on doute, on n'aime pas, ou l'on aime trop. Ces raisonnements doivent faire rire ceux qui ont fait une étude spéciale

du coeur de la femme; mais qu'on se persuade bien que si je parle ici de ce qui semblera une futilité à tous, excepté à des religieux qui y voient une monstruosité, c'est uniquement afin de ne pas passer pour plus vertueux que je ne le suis en effet.

Je me plains de ne pas la voir assez; j'exigeai qu'elle s'enfuit avec moi.

– Me compromettre, y pensez-vous, me répondit-elle ? Cette idée n'aurait jamais dû vous venir, si vous m'aimiez réellement.

J'étais donc bien novice; c'est aussi là sans doute ce qui l'avait séduite, car un jeune homme se serait peut-être enfui, pour échapper à ce volcan; tandis qu'un homme grave, comme moi, devait, pensait-elle, rester et souffrir ! Je ne souffris pas longtemps.

Un jour, harassé, énervé de tourments et d'inquiétudes, je pris le parti de rompre; je m'armai de toute ma défiance, de toute ma jalousie; je fis flèche du moindre soupçon, du moindre tort de sa part, et j'accablai de reproches ma dame qui, n'y tenant plus, se leva majestueusement et me congédia en silence. Tout était donc fini et je courus, libre du poids qui m'avait oppressé; mais à peine avais-je fait quelques pas dans la rue, que le délire s'empara de moi; cette fois c'était du dépit, de la rage. Me congédier, sans me rappeler, c'était infâme; voir de l'offense là où il n'y avait eu que de la jalousie, c'était impardonnable ! Une aristocrate pouvait-elle comprendre, souffrir l'amour d'un plébéien; l'autoriser à des exigences ? Non, rappeler le rebelle au respect par le dédain, c'est tout ce qu'elle devait faire et c'est ce qu'elle avait fait. Mon orgueil se révoltait. J'avais dans mes mains de quoi la perdre en me perdant moi-même, il est vrai, mais qu'importe ? la vengeance est si douce ! Avec quel plaisir l'aurais-je vue humiliée à mes pieds, la hautaine, me redemandant cet amour qu'elle venait de repousser. Sa correspondance la compromettait. La lui renvoyer eût été digne, grand; mais aurait-elle apprécié ce procédé ?

Toutes ces idées me quittèrent, dès que j'eus remis le pied au monastère; je ne me jetai pas à genoux, je ne priai pas Dieu de m'inspirer ou de me soutenir; mais j'appelai mon propre courage à mon aide; je compris tout ce que je gagnerais en ne revoyant plus la cruelle dont les flammes étaient si faibles auprès des miennes.

Je me résignai, et pendant quelques jours, je m'armai d'indifférence, tout en me demandant : reviendra-t-elle ? Mes sens le souhaitaient, mais mon esprit la repoussait de toute son énergie. Un jour, c'était le quatrième depuis notre séparation, elle m'écrivit de venir la voir. Je ne raisonnai plus, j'accourus. C'était pour me redemander ses lettres, me dit-elle; mais, de fait, c'était pour tenter une réconciliation. Elle laissa tomber du bout de ses lèvres quelques mots sur le chagrin qu'elle avait éprouvé de me voir partir si brusquement, et j'oubliai que c'était elle qui m'avait congédié. Je m'épanchai en doux reproches contre son aveuglement qui ne voyait pas l'amour dans la fièvre de la jalousie. Elle me rendit son coeur, elle me reprit; mais comme un remède contre ce chagrin qu'elle avait éprouvé en me quittant, et non plus comme quelqu'un à qui elle eût livré sa foi à tout jamais.

L'amitié, dit-on, ne résiste pas à une brouille qui dure un jour entier; notre amour ne fut pas à l'épreuve d'une séparation de trois jours. Un coeur froissé se déride difficilement; une fois qu'il a donné accès à l'indifférence, il ne se rallume qu'à grand peine, et c'est le plus souvent pour s'éteindre à jamais. C'est au moins ce qui m'arriva, la raison aidant. Je n'étais revenu que pour m'épargner l'humiliation d'avoir été évincé, et elle, de son côté, ne m'avait rappelé qu'afin de nous séparer sans rancune. Nous nous comprîmes donc à merveille, et nos flammes atténuées s'éteignirent d'elles-mêmes. Je rentrai dans mon monastère, riche d'une expérience qui flattait mon amour-propre, et retrouvai la tranquillité d'âme nécessaire pour poursuivre ma triste et sombre existence. Elle, de son côté, reparut dans le monde qu'elle avait voulu quitter à tort pour moi, sans une seule ride, sans une seule rougeur de plus au front. Qu'elle y soit donc applaudie et que ses fautes restent inconnues !

J'ai donc fourni ma carrière, car je ne prévois rien absolument qui puisse la modifier. Elle n'a été ni brillante, ni utile, et c'est parce qu'elle a été plus riche d'idées que de faits, que j'ai résolu d'écrire ces mémoires. Il dépendra d'un autre que moi de les publier. Je n'ai été, ma vie durant, qu'une balle avec laquelle les circonstances ont joué à leur gré. Esclave de l'organisation sociale sous l'empire de laquelle je suis né et j'ai vécu, me soumettre a été tout mon lot; mais je ne l'ai pas fait sans adresser au ciel des plaintes. Aujourd'hui que je les confie au papier, je crois m'acquitter d'un devoir, et rendre à mes concitoyens le seul service qui soit dans les limites de mon activité.

Pour rendre cet écrit plus complet et moins futile, j'y ajoute des considérations sur notre Église qui auront au moins le mérite de la franchise, si elles n'ont pas celui de la profondeur. La mort sera venue me trouver avant que ce livre ne voie le jour. Je me serai soustrait aux reproches qu'il suscitera; puissent-ils ne pas étouffer les vérités que j'y ai consignées !

CHAPITRE DIXIEME

RAPPORT DES ÉGLISES GRECQUE ET ROMAINE.

HISTOIRE DE LA SÉPARATION DE DEUX ÉGLISES. – BONIFACE III RECONNU ÉVÊQUE UNIVERSEL. – QUERELLE DE L'EMPEREUR LÉON III AVEC GRÉGOIRE II. – HISTOIRE DE PHOTIUS. – CONVERSION DES BULGARES. – SUR QUOI SE FONDE LE REFUS DE NOTRE ÉGLISE DE RECONNAÎTRE LA SUPRÉMATIE DU PAPE. – PROCESSION DU SAINT ESPRIT. – EUCHARISTIE.

Je me dispense de publier la suite, ayant trop d'incohérence.

a. Cassien